

Vieillir à  
Bordeaux-  
Cartierville et  
Saint-Laurent :  
un portrait des  
aînés





Vieillir à  
Bordeaux-  
Cartierville et  
Saint-Laurent :  
un portrait des  
aînés





# Vieillir à Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent : un portrait des aînés

## RÉALISATION

Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL)

InterActions, centre de recherche et de partage des savoirs, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

Table de concertation des aînés de Bordeaux-Cartierville

## AUTEURE

**Irène Demczuk**, consultante, InterActions, centre de recherche et de partage des savoirs, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

## COLLECTE ET DESCRIPTION DES DONNÉES

**Julie Gervais**, agente de planification, de programmation et de recherche, InterActions, centre de recherche et de partage des savoirs, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

**Jean-Luc Bédard**, chercheur, InterActions, centre de recherche et de partage des savoirs, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

## COLLABORATEURS

**Maria Elena Antunez**, Arrondissement Saint-Laurent, Ville de Montréal

**Angéline Colunga et Anastasie Chiriaeff**, Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)

**Deborah Humphrey**, Manoir Bois-de-Boulogne

**Barbara Kiczka**, Centre Y Saint-Laurent

**Marjolaine Larocque**, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

**Abdou Lat Fam**, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

**Rachel Lauzon**, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Ville de Montréal

**Mélanie Massicotte**, Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent

**Katline Primard et Luc Tremblay**, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

**Sylvain Shea**, Comité aînés du Comité des

organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL)

## LES PRODUCTEURS REMERCIENT LES PERSONNES ET ORGANISATIONS SUIVANTES

**Jacinthe Dupuis**, Observatoire populationnel, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

**Nancy Truchon**, Service de la gestion de l'information, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Un merci particulier au Manoir Bois-de-Boulogne pour son accueil et son soutien au comité de travail.

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Christine Paré

## MISE EN PAGE ET GRAPHISME

Service des communications, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, centre affilié universitaire

## DIFFUSION

CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent : <http://www.csssbcstl.qc.ca/>

CACI : [www.caci-bc.org](http://www.caci-bc.org)

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville : [ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville](http://ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville)

CLIC : [www.clic-bc.ca](http://www.clic-bc.ca)

Arrondissement de Saint-Laurent : [www.ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://www.ville.montreal.qc.ca/saint-laurent)

COSSL : <http://www.cossl.org/>

© CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, 2012  
ISBN : 978-2-923842 et 978-2-923842-23-3 (pdf)  
Dépôt légal -Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Dépôt légal -Bibliothèque et Archives Canada



# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
1. Démarche et méthodologie .....	3
1.1 Une démarche participative .....	5
1.2 Sélection des aires de voisinage .....	5
1.3 Sources et limites des données .....	8
1.4 Indicateurs retenus .....	9
1.5 Principales caractéristiques des aînés du territoire .....	10
2. Vieillir à Bordeaux et Cartierville .....	13
2.1 Les six aires de voisinage .....	15
2.2 Voisinage du parc de Beauséjour .....	17
2.3 Voisinage Grenet-Louisbourg .....	21
2.4 Voisinage du Centre-est de Bordeaux-Cartierville .....	26
2.5 Voisinage Nord des Galeries Normandie .....	30
2.6 Voisinage Ouest de l'Acadie .....	33
2.7 Voisinage du Collège Bois-de-Boulogne .....	37
2.8 Synthèse des caractéristiques de la population aînée de Bordeaux-Cartierville .....	42
3. Vieillir à Saint-Laurent .....	47
3.1 Les six aires de voisinage .....	49
3.2 Voisinage Montpellier .....	51
3.3 Voisinage Chameran .....	55
3.4 Voisinage Dutrisac .....	61
3.5 Voisinage du Vieux-Saint-Laurent .....	65
3.6 Voisinage Norgate .....	69
3.7 Voisinage Cavendish .....	74
3.8 Synthèse des caractéristiques de la population aînée de Saint-Laurent .....	78
4. Enjeux et pistes de réflexion et d'action .....	83
4.1 Un profil diversifié .....	85
4.2 L'avancement en âge et ses enjeux .....	86
4.3 Immigrants et âgés : des besoins spécifiques .....	87
4.4 Conclusion .....	90
Références .....	91
Annexe 1 Définition des indicateurs .....	93
Annexe 2 Classification des lieux d'origine des immigrants âgés du territoire .....	95



## INTRODUCTION

Plus d'une personne sur six résidant sur le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent est âgée de 65 ans ou plus. Selon le recensement de 2006, les aînés représentent 18 % de la population du territoire. Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent se classe ainsi au deuxième rang des territoires montréalais ayant la plus forte proportion de personnes vieillissantes.

Avec le vieillissement de la population se pose de plus en plus la nécessité d'adapter les interventions et les services aux besoins des aînés. Dans cette perspective, cibler les aînés vulnérables est un préalable nécessaire pour bien déterminer les mesures de soutien visant l'amélioration de leur situation. C'est dans cet esprit que ce portrait des aînés de Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent a été réalisé.

Le projet est une initiative conjointe de la Table des aînés de Bordeaux-Cartierville et du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL). Un comité de travail a été mis en place, regroupant des représentants d'organismes communautaires (Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent, Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville, comité aînés du COSSL, Centre Y Saint-Laurent), des arrondissements d'Ahunsi-Cartierville et de Saint-Laurent, du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent et du Manoir Bois-de-Boulogne, une résidence pour personnes retraitées engagée dans la communauté. En 2009, ce réseau local de partenaires s'est associé au centre de recherche et de partage des savoirs InterActions du CSSS pour mener cette recherche exploratoire.

Ce portrait présente les principales caractéristiques sociodémographiques des aînés résidant dans douze aires de voisinage du territoire. Dans la mesure où les réseaux locaux de services se sont vus conférer de nouvelles responsabilités en matière de santé publique, il est apparu important de pouvoir mieux dégager les caractéristiques sociales des aînés sur une échelle géographique plus fine que celle du territoire du CSSS. Ces zones ont été sélectionnées par les partenaires en fonction principalement du nombre d'aînés qui y résident. L'étude s'appuie sur les données du recensement de 2006 et l'analyse a été réalisée à partir de onze indicateurs.

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, ce portrait peut se révéler utile pour cibler des problématiques sociales auxquelles les aînés du territoire sont confrontés et guider les partenaires du réseau local de services dans la planification de leurs interventions. Dans une perspective d'adaptation au vieillissement de la population, les renseignements permettront de s'interroger sur l'adéquation entre l'offre de ressources et de services et les besoins des aînés, en particulier dans ces zones où ils cumulent des vulnérabilités, quel que soit leur nombre et la part qu'ils représentent.





## 1. DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE



## 1.1 UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

---

Quelles sont les principales caractéristiques de la population âgée de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent? Isolement, barrières linguistiques, pauvreté, où se trouvent les aînés les plus vulnérables du territoire? Comment les organismes communautaires, les CLSC, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS), les résidences pour aînés et les autorités municipales du territoire peuvent-ils mieux répondre aux besoins des aînés? Telles étaient les préoccupations de départ du comité de travail formé de membres de la Table de concertation des aînés de Bordeaux-Cartierville et du comité aînés du COSSL lorsqu'ils ont entrepris le projet.

Le comité s'est associé au centre de recherche et de partage des savoirs InterActions du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent pour la réalisation de ce portrait des aînés. La recherche partenariale a adopté une démarche participative, et ce, à toutes les étapes de réalisation du projet. Les membres du comité de travail ont participé à la définition de l'objet d'étude, à la sélection de l'échantillon, au choix des indicateurs et à l'interprétation des données.

## 1.2 SÉLECTION DES AIRES DE VOISINAGE

---

Plutôt que d'opter pour la production d'un portrait des aînés de l'ensemble du territoire, les partenaires ont privilégié une sélection des données par « aire de voisinage »<sup>1</sup>, une entité territoriale qui permet d'obtenir une vision plus fine des milieux de vie et de faire ressortir les similitudes et les disparités qui, à plus grande échelle, peuvent facilement nous échapper.

Ces aires de voisinage correspondent à des territoires sociologiques, c'est-à-dire des « territoires établis par la communauté, sur la base de réalités perçues et partagées par les résidants »<sup>2</sup>. Ce sont en quelque sorte des micro-quartiers porteurs de sens pour la population en fonction de leur histoire, des caractéristiques de la population résidante, de l'environnement, des infrastructures et des services ou du sentiment d'appartenance. Leur découpage ne correspond pas nécessairement aux limites administratives établies, par exemple, par une municipalité ou un CSSS. Pour cette étude, le comité de travail a sélectionné des aires de voisinage différentes de celles utilisées par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal adopte, depuis quelques années, un découpage territorial par aire de voisinage afin de dégager des données populationnelles plus près des communautés locales (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2009).

<sup>2</sup> Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2009, p.2.

<sup>3</sup> Les partenaires au projet ont privilégié des aires de voisinage plus petites que celles proposées par l'Agence et davantage porteuses de sens pour les acteurs du territoire. Certains noms de voisinage sont toutefois les mêmes que ceux employés par l'Agence (Norgate et Cavendish). Le lecteur portera donc attention aux limites géographiques des aires de voisinage sélectionnées.

FIGURE 1 LES VOISINAGES DU CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE–SAINT-LAURENT



À Bordeaux-Cartierville, les représentants d'organismes ont privilégié six aires de voisinage, dont cinq sont caractérisées par une forte proportion de personnes âgées. La sixième est quant à elle marquée par la défavorisation d'une partie du secteur. Les six voisinages regroupent 65 % des aînés habitant des ménages privés ou des résidences pour personnes retraitées sur le territoire du CLSC Bordeaux-Cartierville, soit 6 125 personnes. Ce chiffre exclut les aînés résidant dans un centre d'hébergement. Ces aires de voisinage sont les suivantes :

- ❖ Voisinage du parc de Beauséjour
- ❖ Voisinage Grenet-Louisbourg
- ❖ Voisinage du Centre-est de Bordeaux-Cartierville
- ❖ Voisinage Nord des Galeries Normandie
- ❖ Voisinage Ouest de l'Acadie
- ❖ Voisinage du Collège Bois-de-Boulogne

À Saint-Laurent, les partenaires ont suivi une démarche similaire en sélectionnant six aires de voisinage où le nombre de personnes âgées est prégnant. En ciblant les micro-quartiers où les aînés sont nombreux, les données peuvent plus facilement servir de guides dans la planification et la mise en oeuvre d'interventions locales visant l'amélioration du bien-être de la population vieillissante. Ces voisinages regroupent 72 % des aînés résidant en ménage privé ou dans une résidence pour retraités du territoire du CLSC Saint-Laurent, soit 9 500 personnes âgées de 65 ans et plus. Les zones sélectionnées sont les suivantes :

- ❖ Voisinage Montpellier
- ❖ Voisinage Chameran
- ❖ Voisinage Dutrisac
- ❖ Voisinage du Vieux-Saint-Laurent
- ❖ Voisinage Norgate
- ❖ Voisinage Cavendish

Les partenaires se préoccupaient aussi de la situation des aînés résidant dans une zone de défavorisation, sachant que le revenu est un déterminant social de la santé par l'influence qu'il exerce sur plusieurs facteurs de risque. Il faut dire que Saint-Laurent a longtemps été une ville où résidait une bonne proportion de ménages de classes moyenne et supérieure, où les secteurs de défavorisation étaient peu nombreux et souvent enclavés dans des quartiers mieux nantis. Cette planification urbaine visait, à l'époque, à prévenir la création de quartiers pauvres et à favoriser l'égalité des chances pour les individus et les familles. Habiter en tant qu'aîné un secteur de défavorisation à Saint-Laurent signifie-t-il être plus à risque de cumuler diverses formes de vulnérabilité? Deux aires de voisinage ont été investiguées : le voisinage de Place Benoît et celui de Ward et Gold. Bien que les échantillons étaient de petite taille (moins de 500 individus), l'analyse a montré que les personnes âgées de ces deux micro-quartiers étaient fort peu nombreuses à vivre sous le seuil du faible revenu. Sur le plan économique, elles s'en tiraient mieux que les familles du secteur, en particulier les familles monoparentales. En raison de la limite de l'échantillon, nous n'avons pas considéré ces deux secteurs dans la sélection des voisinages de Saint-Laurent.

## 1.3 SOURCES ET LIMITES DES DONNÉES

---

Deux sources d'information ont été principalement utilisées pour produire ce portrait : les données du recensement de 2006 de Statistique Canada et celles de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui fournit de l'information détaillée sur les caractéristiques sociales de la population du territoire du CSSS. En optant pour une approche fondée sur les voisinages, les données des aires de diffusion<sup>4</sup> produites par Statistique Canada se sont révélées un choix judicieux, car elles permettent une analyse géographique locale des réalités sociodémographiques. Toutefois, pour qui s'intéresse aux facteurs de vulnérabilité des aînés, notons que le recensement ne contient pas de données de santé. En revanche, l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes<sup>5</sup> (ESCC) fournit de nombreux renseignements sociosanitaires, mais qui ne peuvent être utilisés à l'échelle locale. En raison de cette lacune, la Direction de santé publique de Montréal a conçu un indice de vulnérabilité pour trois enjeux de santé des aînés : la perte d'autonomie, la détresse psychologique et le besoin de soins à domicile. L'outil permet de qualifier le niveau relatif de vulnérabilité des personnes âgées à l'échelle du territoire d'un CLSC de l'île de Montréal. Or, même si l'indice ne permet pas une analyse locale très fine, comme celle adoptée dans ce document, il demeure toutefois une référence utile.

En complément de ces sources d'information, des échanges fructueux avec les membres du comité de travail qui oeuvrent tous auprès d'aînés du territoire ont permis d'enrichir les données et les pistes de réflexion.

### Limites

Il est important de prendre en considération quelques remarques sur la nature des données colligées pour réaliser ce portrait des aînés. D'une part, les données de Statistique Canada proviennent du recensement de 2006, et constituent les dernières données disponibles au moment de la rédaction de cette étude. Il s'agit d'un recensement abrégé, c'est-à-dire que les questions ont été posées à 20 % de la population de chaque aire de recensement. Les résultats ont par la suite été généralisés pour décrire la population de chacune des aires et demeurent fiables. D'autre part, dans le cas d'échantillons de petite taille, comme celui des aires de voisinage, il importe de préserver l'anonymat et la confidentialité. C'est pourquoi la plupart des données de ce portrait sont présentées en proportion et non en nombre. Il faut aussi savoir que lors du traitement des données de petites unités, Statistique Canada arrondit les sommes, et ce, de manière aléatoire. Par exemple, si on dénombre, dans un voisinage, 44 personnes âgées de 75 à 79 ans, le système arrondit ce chiffre à 45. Cela explique pourquoi la somme des proportions présentées n'équivaut pas toujours à 100 %.

---

<sup>4</sup> Une aire de diffusion représente «une petite unité géographique relativement stable formée de un ou plusieurs îlots de diffusion avoisinants » Chaque aire regroupe de 400 à 700 personnes et l'ensemble du Canada est divisé en aire de diffusion. (Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/92-195-x/2011001/geo/da-ad/da-ad-fra.htm>).

<sup>5</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. Disponible en ligne.

## 1.4 INDICATEURS RETENUS

---

Onze indicateurs ont été retenus pour caractériser la population âgée résidant dans les 12 aires de voisinage du territoire : la proportion de 65 ans et plus, le sexe, le groupe d'âge, le statut matrimonial, le mode de vie résidentiel, la proportion d'aînés nés hors du Canada, la connaissance des langues officielles, la scolarisation, le faible revenu, la mobilité résidentielle ainsi que les heures de soins procurés par des aînés à d'autres aînés. Certains indicateurs ont été retenus en fonction des caractéristiques sociales générales de la population du territoire, telles la proportion d'immigrants âgés et la connaissance des langues officielles. Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent est en effet un territoire où réside une forte proportion de personnes immigrantes. En 2006, la moitié de la population (50,1 %) du territoire était née à l'extérieur du Canada. Cette proportion est encore plus élevée dans les quartiers Norgate (60 %) et Chameran (60,3 %), où elle représente le double du pourcentage de personnes immigrantes résidant à Montréal (30,7 %). Comme il s'agit pour la plupart d'immigrants de longue date, nous anticipons que la proportion d'aînés de diverses origines résidant dans la plupart des voisinages soit relativement élevée. Même si la majorité des aînés immigrés sont établis depuis plus de cinq ans, il nous semblait important d'apprécier leur connaissance des langues officielles, en particulier du français, puisque cet indicateur influence fortement l'utilisation des ressources et des services. De plus, la méconnaissance du français et de l'anglais conjuguée au fait de vivre seul et de bénéficier de faibles revenus peut aussi entraîner un risque d'exclusion sociale.

### Qu'est-ce qu'une personne immigrante?

Selon Statistique Canada, une personne immigrante est « une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence ». Cette définition s'applique généralement aux personnes nées à l'extérieur du Canada. La désignation du statut d'immigrant reçu est accordée à vie, aussi longtemps que la personne réside au Canada.

Ainsi, les personnes n'ayant pas obtenu leur résidence permanente (personne d'un autre pays titulaire d'un permis de travail ou d'étude, qui est en attente de statut ou qui revendique le statut de réfugié) ne sont pas incluses dans cette définition.

Source : Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/immigration-03-fra.htm>

### Qu'est-ce que le seuil de faible revenu?

Cette mesure correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de biens dits essentiels. Selon cette mesure, les personnes à faible revenu sont celles qui consacrent plus de 63 % de leur revenu total pour subvenir à trois besoins fondamentaux, soit se nourrir, se loger et s'habiller. Les seuils de faible revenu sont calculés en tenant compte de la taille de la famille et de la taille de la localité où la personne réside. Ils sont ajustés annuellement d'après l'indice des prix à la consommation.

Source : Statistique Canada (2010). *Les seuils de faible revenu de 2008 et les mesures de faible revenu de 2007.*

D'autres indicateurs sociodémographiques ont été choisis en raison de l'influence qu'ils exercent sur la santé. Ainsi, la scolarité et le revenu sont des déterminants importants de la santé par l'influence qu'ils exercent sur certains facteurs de risque. Chez les aînés, on observe, par exemple, des différences notables à l'égard des habitudes de vie selon le statut socioéconomique. Les données de l'ESCC révèlent des proportions plus élevées d'inactivité et d'embonpoint parmi les aînés disposant d'un faible revenu ou ne possédant pas de diplôme d'études secondaires que parmi ceux qui vivent avec un revenu moyen ou élevé ou qui sont scolarisés. Le nombre d'aînés offrant des soins aux aînés révèle quant à lui un indice de la charge des proches aidants du troisième âge.

## 1.5 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES AÎNÉS DU TERRITOIRE

---

Avant de présenter le portrait des aînés des 12 aires de voisinage sélectionnées, il importe d'examiner les caractéristiques sociodémographiques des aînés du territoire. Le tableau synthèse suivant présente des données pour le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent. Les renseignements pour Montréal et les deux CLSC du territoire y sont également présentés comme valeurs de référence.

Comme l'illustre le tableau de la page suivante, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménages privés et collectifs, sur le territoire de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent est de 18 %, soit près de 25 000 personnes. Cette proportion d'aînés est plus élevée que celles de Montréal (16 %) et de l'ensemble du Québec (14 %). Entre 2001 et 2006, le territoire connaît un accroissement du nombre d'aînés deux fois plus important que la moyenne montréalaise (7,4 %, comparativement à 3,6 %). Ce mouvement devrait toutefois ralentir. En 2026, on prévoit qu'un résident du territoire sur cinq (21 %) sera un aîné, une proportion équivalente à celle prévue pour Montréal.

Une des particularités du territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent est la part nettement plus importante des 75 ans et plus qui sont, on le verra, plus vulnérables, et ce, sous plusieurs aspects. Ils constituent plus de la moitié des aînés, et cette proportion est encore plus élevée à Saint-Laurent. Comme ailleurs à Montréal et dans l'ensemble du Québec, la vieillesse touche davantage les femmes. Celles-ci présentent en effet, depuis des décennies, une espérance de vie plus élevée que les hommes, même si cet écart tend à se réduire. Il reste que l'espérance de vie des aînés du territoire, hommes et femmes, est la plus élevée de tous les territoires des CSSS montréalais. Selon les données de 2005, les Laurentiennes de 65 ans peuvent s'attendre à vivre encore 23,3 ans. Dans le cas des hommes, ce sont 19,7 années de vie qui leur reste en moyenne à accomplir. Bref, avoir 65 ans, c'est amorcer un nouveau cycle de vie dont la durée moyenne est plus longue aujourd'hui que celle écoulée entre la naissance et l'âge adulte. Mais vivre longtemps ne signifie pas nécessairement vivre en bonne santé. Ainsi, bien que les femmes âgées de 65 ans aient une espérance de vie plus longue, la moitié de la période de vie restante est souvent marquée par des limitations.

Une autre caractéristique prédominante du territoire est la forte proportion de personnes âgées immigrantes. En 2006, les immigrants comptent pour plus de la moitié des aînés du

territoire, comparativement à 38 % pour Montréal. La grande majorité d'entre eux se sont installés il y a plus de vingt ans (avant 1991), et seulement 2 % sont arrivés au cours des cinq années précédant le recensement de 2006. Fait à noter, 8 % des immigrants âgés résidant sur le territoire n'ont pas une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour soutenir une conversation. Cette méconnaissance des langues officielles peut constituer une barrière quant à la connaissance et à l'utilisation des ressources et des services. Cette donnée doit être prise en considération par les organisations du territoire si elles souhaitent favoriser l'accessibilité de leurs programmes et de leurs services aux aînés.

### SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE–SAINT-LAURENT

	Montréal	CSSS de Bordeaux- Cartierville– Saint-Laurent	CLSC de Bordeaux- Cartierville	CLSC de St-Laurent
Population de 65 ans et plus	16 %	18 %	19 %	18 %
%				
N	286 560	24 290	10 285	14 005
Proportion de femmes de 65 ans et plus	60 %	61 %	58 %	59 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus	40 %	39 %	42 %	41 %
Proportion de 75 ans et plus (parmi les 65 ans et plus)	50 %	53 %	50 %	56 %
Espérance de vie à 65 ans — Femmes	20,9 ans	22,7 ans	22,0 ans	23,3 ans
Espérance de vie à 65 ans — Hommes	17,2 ans	19,3 ans	18,8 ans	19,7 ans
Proportion d'aînés immigrants	38 %	54 %	55 %	52 %
Proportion d'aînés d'immigration récente (arrivés entre 2001 et 2006)	2 %	2 %	2 %	3 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais	6 %	8 %	9 %	8 %
Proportion de 65 ans et plus vivant seuls	36 %	31 %	30 %	32 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires	44 %	36 %	40 %	33 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)	17 %	14 %	15 %	13 %
Proportion de 65 ans et plus résidant au même endroit depuis 5 ans et plus	82 %	82 %	84 %	79 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Sur le plan de l'habitat, le tiers des aînés résidant sur le territoire vit seul, une proportion moins élevée qu'à Montréal. L'espérance de vie plus longue des deux sexes explique en partie cette différence. La très grande majorité des aînés vivent dans leur logement ou leur maison. Le territoire compte aussi de nombreuses résidences pour retraités, publiques et privées, de même que cinq centres d'hébergement, qui sont autant de formes d'habitat collectif où vivent des personnes âgées. Les aînés affichent une grande stabilité résidentielle; plus de 80 % d'entre eux résident au même endroit depuis plus de cinq ans.

Malgré une chute spectaculaire des taux de pauvreté des aînés depuis 30 ans au Québec<sup>6</sup>, force est de constater que la précarité économique caractérise le mode de vie de plusieurs d'entre eux. Ainsi, un aîné sur sept résidant sur le territoire du CSSS (14 %) vit sous le seuil de faible revenu. Cette proportion augmente à un sur six chez les aînés montréalais. Les seuils de « faible revenu » établis par Statistique Canada ne sont pas des seuils de pauvreté, malgré une tendance répandue à les utiliser comme tels. Les seuils de faible revenu après impôt sont toutefois, et de loin, l'approche la mieux établie et la plus largement reconnue pour l'estimation de la précarité économique. En général, la proportion de personnes à faible revenu augmente chez les 75 ans et plus et est beaucoup plus élevée chez les femmes et chez les aînés vivant seuls. Le fait que les femmes âgées aient bénéficié de revenus moins élevés que les hommes durant leur vie active, qu'elles vivent plus longtemps et qu'elles doivent, par conséquent, « étirer » leurs économies sur une période plus étendue et qu'elles sont plus susceptibles de vivre seules en raison du veuvage, les exposent à une plus grande vulnérabilité économique.

Bien qu'on observe une situation financière préoccupante pour certains, les aînés du territoire sont un peu plus scolarisés que la moyenne des aînés montréalais. Ils sont proportionnellement moins nombreux à ne détenir aucun diplôme d'études secondaires; c'est notamment le cas de ceux résidant à Saint-Laurent (33 %, comparé à 40 % pour les aînés de Bordeaux-Cartierville, et 44 % pour Montréal).

Ces données ont permis d'établir un sommaire des caractéristiques des aînés du territoire. Examinons maintenant, à une échelle plus locale, le portrait des aînés des 12 aires de voisinage sélectionnées.

---

<sup>6</sup> Conseil des aînés (2007). *La réalité des aînés québécois*. Troisième édition. Québec, Gouvernement du Québec, Les publications du Québec, p. 95-121.



## **2. VIEILLIR À BORDEAUX ET CARTIERVILLE**



## 2.1 LES SIX AIRES DE VOISINAGE

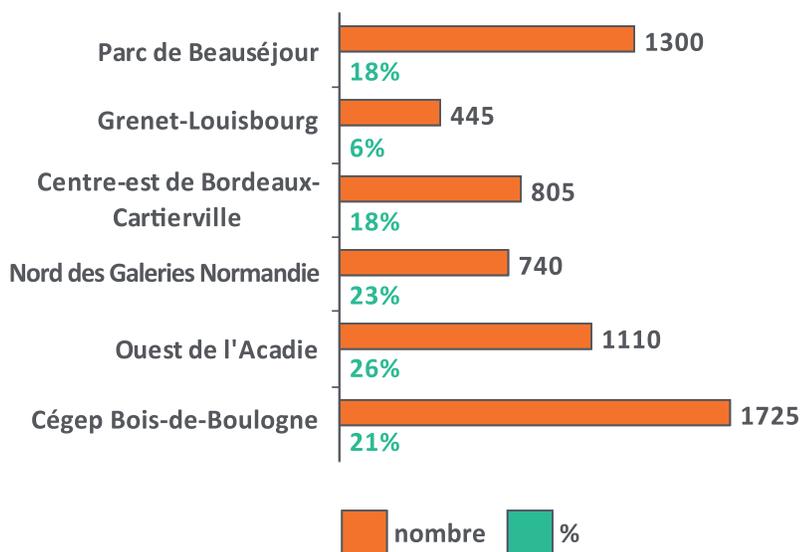
Selon le recensement de 2006, le territoire de Bordeaux-Cartierville compte 10 285 aînés. En excluant les personnes âgées résidant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée, notre échantillon regroupe 9 425 aînés habitant dans un domicile privé ou une résidence pour personnes retraitées. La figure 2 présente les six aires de voisinage du territoire sélectionnées principalement en raison du nombre absolu de personnes âgées de 65 ans et plus qui y résident. Ensemble, ces six aires de voisinage regroupent 65 % des aînés du territoire qui vivent en ménage privé, soit 6 125 personnes. Outre la proportion d'aînés, nous avons considéré les indicateurs suivants pour dresser un portrait des aînés de Bordeaux-Cartierville : le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le mode de résidence, la région de naissance, la connaissance des langues officielles, la scolarisation, le revenu, la mobilité résidentielle et les heures de soins procurés par les aînés à des proches âgés.

**FIGURE 2 LES VOISINAGES DU TERRITOIRE DU CLSC DE BORDEAUX-CARTIERVILLE**



En raison de la présence importante de résidences pour retraités, c'est le voisinage du Collège Bois-de-Boulogne qui comporte le plus grand nombre d'aînés, avec plus de 1 700 personnes. À l'inverse, c'est dans le secteur Grenet-Louisbourg que l'on en dénombre le moins. Cependant, si l'on considère la proportion d'aînés par secteur, c'est le voisinage Ouest de l'Acadie qui se classe bon premier : 26 % de sa population est âgée de 65 ans et plus. Les secteurs Nord des Galeries Normandie et Collège Bois-de-Boulogne présentent aussi des proportions d'aînés plus élevées que la moyenne du territoire du CLSC de Bordeaux-Cartierville (23 % et 21 % respectivement, comparé à 19 %).

**FIGURE 3 NOMBRE ET POURCENTAGE D'AÎNÉS SELON L'AIRE DE VOISINAGE (BORDEAUX-CARTIERVILLE)**



Dans les pages suivantes, nous présenterons les principales caractéristiques sociodémographiques des aînés de chacune des aires de voisinage de Bordeaux-Cartierville. Une synthèse des données est présentée à la fin de cette section, permettant d'apprécier les similitudes et les différences entre le profil des aînés de ces secteurs et de cibler les zones où résident les aînés les plus vulnérables. On retrouvera à la fin du document les principaux enjeux et pistes de réflexion pour les deux sous-territoires de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent qui peuvent servir à guider les interventions.

## 2.2 VOISINAGE DU PARC DE BEAUSÉJOUR

---

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Rivière des Prairies

**Au sud**

Boulevard Keller

**À l'est**

Rue Cousineau

**À l'ouest**

Rues Albert-Prévost, Geoffrion et Baker



### Description du secteur

Bordant la rivière des Prairies et comportant de grands espaces verts, le voisinage du parc de Beauséjour est l'une des zones les plus aisées de Bordeaux-Cartierville. Le secteur abrite principalement des maisons unifamiliales occupées par des ménages de classes moyenne à aisée et quelques propriétés de grand luxe à proximité de la rivière. Le quartier comprend aussi des duplex et multiplex, en particulier sur les rues frontalières, tels la rue Cousineau ou le boulevard Keller. On y trouve aussi des habitations à loyer modique, les Habitations Cousineau, qui offrent 56 logements aux personnes de 60 ans et plus.

Une grande partie de ce voisinage compte peu de commerces et de services de proximité; ceux-ci sont davantage concentrés sur les principaux axes routiers (Gouin, Keller, Laurentien). En outre, le quartier est faiblement pourvu en transports en commun. Toutefois, la Navette Or Bordeaux-Cartierville dessert la partie est du secteur afin de faciliter les déplacements des aînés.

### Caractéristiques de la population aînée

Mille trois cents (1 300) aînés résident dans le secteur du parc de Beauséjour, ce qui en fait la deuxième aire de voisinage qui accueille le plus grand nombre de personnes âgées dans le contexte de cette étude. Majoritairement propriétaires de leur résidence, ces aînés y ont aussi élu domicile depuis longtemps. En effet, seulement 6 % des personnes âgées de ce secteur ont déménagé entre 2001 et 2006. Près des deux tiers (62 %) des aînés du voisinage sont de « jeunes aînés » âgés de 65 à 74 ans, ce qui signifie que ce secteur connaîtra un vieillissement important de sa population au cours des prochaines années.

**SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AÎNÉE DU VOISINAGE  
DU PARC DE BEAUSÉJOUR**

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Bordeaux- Cartierville	Parc de Beauséjour
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	1 300
	%	18 %	19 %	18 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	54 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	46 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	62 %
	75-84 ans	39 %	37 %	30 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	8 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	77 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	0 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	95 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	24 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	19 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	30 %	10 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	38 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	2 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	94 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	9 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 85 ans et plus (48 % d'hommes, comparé à 52 % de femmes). Cette donnée diffère de façon importante du rapport de masculinité<sup>7</sup> de la population québécoise âgée de 65 ans et plus. Cette proportion plus élevée d'hommes âgés peut être associée au fort pourcentage d'immigrants parmi les aînés du voisinage du parc de Beauséjour (77 %). Chez les immigrants âgés, il y a plus d'hommes que de femmes et ce n'est qu'à partir de 75 ans que le rapport de masculinité tourne à l'avantage des femmes, d'ailleurs beaucoup moins que dans la population non immigrante. C'est que peu d'immigrants de 65 ans et plus sont arrivés avant l'âge de 20 ans. Traditionnellement, les immigrants qui arrivaient au début de l'âge adulte étaient plus souvent des hommes que des femmes. Il semblerait que ce soit moins le cas chez les immigrants arrivés plus récemment, puisque le rapport de masculinité entre 25 et 49 ans ressemble à celui de la population québécoise<sup>8</sup>.

Si l'on considère maintenant le statut matrimonial, notons que les trois quarts (75 %) des aînés de ce secteur sont mariés et le cinquième est veuf (19 %). Étant donné leur moyenne d'âge, quatre aînés sur cinq (89 %) vivent encore en couple ou avec un membre de leur famille proche. Seulement un aîné sur dix vit seul, une proportion trois fois moindre que celle du territoire du CSSS (31 %). Outre la forte représentation des moins de 75 ans, on peut associer cette donnée au fait que la proportion de personnes âgées vivant seules est moins élevée chez les immigrants que dans l'ensemble de la population et que la propension à vivre avec des enfants adultes est un peu plus élevée chez eux-ci<sup>9</sup>. À cet égard, 8 % des aînés du voisinage du parc de Beauséjour habitent avec une personne apparentée.

Port d'attache de nombreux aînés bénéficiant d'une situation économique favorable, le voisinage du parc de Beauséjour est aussi le secteur comportant la plus grande part d'aînés nés à l'extérieur du pays. Plus des trois quarts (77 %) des aînés de ce quartier sont immigrants; 70 % d'entre eux ont immigré avant 1970, alors que 30 % ont fait le grand saut entre 1971 et 2000. La moitié (51 %) des aînés immigrants provient de l'Europe, principalement d'Italie. L'Europe méridionale reste l'origine la plus courante de l'ensemble des immigrants au Québec, mais c'est encore plus vrai chez les 65 ans et plus, car l'immigration des Européens du Sud est relativement ancienne. Le secteur compte aussi un tiers (31 %) d'aînés immigrants provenant d'Asie et du Moyen-Orient et 12 % d'Afrique du Nord, lesquels sont surtout arrivés au Canada entre 1971 et 2000. On ne dénombre aucun aîné ayant immigré au cours des cinq années précédant le recensement de 2006 dans cette aire de voisinage.

Les immigrants arrivés jeunes ont plus de chances de mieux s'intégrer, par exemple s'ils ont étudié au Québec ou s'ils y ont fait leur entrée sur le marché du travail. Or, très peu d'immigrants de 65 ans et plus sont arrivés avant l'âge de 20 ans, comparativement à l'ensemble des immigrants. L'âge à l'immigration est une variable clé pour comprendre,

<sup>7</sup> Le rapport de masculinité est le nombre d'hommes pour 100 femmes dans la population. Chez les jeunes, il y a un peu plus de garçons que de filles, parce que plus de garçons que de filles voient le jour, mais ce rapport s'inverse et l'avantage numérique des femmes s'intensifie à mesure que l'âge augmente, à cause de la surmortalité masculine. En 2006, le rapport de masculinité à la naissance de la population québécoise est de 105, mais il baisse ensuite et atteint 59 hommes pour 100 femmes à 75 ans et plus (Conseil des aînés, 2007).

<sup>8</sup> Mongeau, 2007.

<sup>9</sup> *Ibid.*

entre autres, les différences relatives à la connaissance du français et de l'anglais<sup>10</sup>. À cet égard, près d'un aîné sur cinq (19 %) résidant dans ce secteur ne connaît pas suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que la moyenne des aînés du territoire du CSSS (8 %) et trois fois plus élevé que celui de Montréal (6 %). Un aîné sur quatre (24 %) ne connaît que l'anglais comme langue officielle. Au total, ce sont 43 % des aînés de ce secteur qui ne connaissent pas le français, langue commune au Québec. Cette faible connaissance du français et, dans une moindre mesure, de l'anglais, peut constituer un obstacle important quant à l'accès aux ressources et aux services destinés aux aînés du territoire, particulièrement aux soins de santé et aux services sociaux et communautaires. Nous aborderons les effets des barrières linguistiques auxquelles les aînés de minorités ethnoculturelles sont confrontés à la fin de cette section.

Sur le plan socioéconomique, les aînés de ce voisinage bénéficient d'une situation financière nettement supérieure à la moyenne; 2 % d'entre eux seulement vivent sous le seuil du faible revenu. Ils sont aussi plus scolarisés : 43 % détiennent un diplôme postsecondaire. De ce nombre 24 % sont titulaires d'un diplôme universitaire, soit trois fois plus que les aînés du Québec (8 %). Il reste que près de quatre aînés sur dix (38 %) n'ont aucun certificat ou diplôme, une proportion légèrement supérieure à celle des aînés du territoire (36 %), mais inférieure à celle de Montréal (44 %).

Enfin, près d'un aîné sur dix (9 %) de ce voisinage procure de l'aide et des soins plus de cinq heures par semaine à un aîné. Ce pourcentage grimpe à 14 % chez les femmes proches aidantes; plus de la moitié d'entre elles fournissent plus de dix heures de soins par semaine.

Qu'en est-il de la vulnérabilité des aînés du voisinage du parc de Beauséjour? En raison de la moyenne d'âge, du sexe, du faible pourcentage d'aînés vivant seuls ainsi que de la situation financière et de la scolarisation, bon nombre d'aînés de ce secteur seraient moins vulnérables à la perte d'autonomie et à la détresse psychologique, selon l'indice de la Direction de santé publique (2008). Toutefois, il faut garder à l'esprit que cet indice ne considère pas la connaissance des langues officielles comme un facteur d'influence de la vulnérabilité. Or, plusieurs recherches montrent que les barrières linguistiques et culturelles peuvent influencer la santé mentale et le risque d'isolement ou d'exclusion sociale des personnes vieillissantes<sup>11</sup>. Le fait que 19 % des aînés de ce voisinage ne connaissent ni le français, ni l'anglais est une donnée préoccupante.

---

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Conseil consultatif national sur le troisième âge, 2005.

## 2.3 VOISINAGE GRENET-LOUISBOURG

L'aire de voisinage est bordée :

### Au nord

Boulevard Gouin (entre Laurentien et Grenet)  
Rue de Salaberry (entre Grenet et de Tracy)

### Au sud

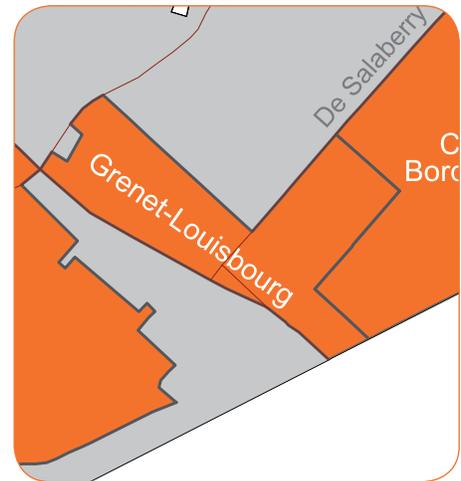
Voie ferrée (entre Laurentien et Grenet)  
Rue Louisbourg (entre Grenet et de Tracy)

### À l'est

Rue de Tracy (entre de Salaberry et Louisbourg)  
Rue Grenet (entre Gouin et de Salaberry et  
entre Louisbourg et la voie ferrée)

### À l'ouest

Boulevard Laurentien



### Description du secteur

Développé historiquement sur une partie des terrains de la congrégation des Sœurs de la Providence qui ont fondé pas moins de 25 hôpitaux, ce secteur en porte encore aujourd'hui la marque, puisqu'il abrite l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal et l'imposant siège social de cette communauté religieuse, sise rue de Salaberry. Il s'agit d'un quartier mixte réunissant des maisons unifamiliales occupées par des ménages de classe moyenne et de classe moyenne inférieure de même que des édifices multilogements bordant principalement les rues Grenet, Michel-Sarrazin, Louisbourg et de Salaberry. Ces édifices sont surtout occupés par des familles immigrantes à faible revenu. Plusieurs de ces logements présentent des problèmes de salubrité et une partie de cette aire de voisinage est considérée défavorisée. C'est pourquoi une démarche de revitalisation urbaine intégrée est en cours.

Le secteur comprend aussi trois résidences pour aînés : le Manoir Gouin, une résidence privée de 110 unités, ainsi que la Résidence Rosalie-Cadron et la Porte d'Or des Îles<sup>12</sup>, des habitations à loyer modique ou abordable. Le voisinage est relativement bien desservi en matière de transport en commun dans un axe de circulation nord-sud qui mène à la station de métro Côte-Vertu, mais il est faiblement pourvu en transport en commun pour des déplacements dans l'axe est-ouest. La Navette Or y circule, mais son trajet demeure somme

<sup>12</sup> La Porte d'Or des Îles, une ressource communautaire d'habitation pour aînés de diverses origines, a été inaugurée en 2010, soit après le recensement de 2006, à partir duquel les données de cette étude ont été colligées.

toute limité. La population a accès à de nombreux commerces et services de proximité et le Centre Y Cartierville offre des activités sportives et de loisirs aux aînés du secteur. Peu d'aînés résident dans ce voisinage. Toutefois, leurs caractéristiques ont retenu l'attention des partenaires du projet.

### **Caractéristiques de la population aînée**

Seulement 6 % de la population du voisinage Grenet-Louisbourg est âgée de 65 ans et plus, une proportion trois fois moindre que celle du territoire du CSSS (18 %). Considérant le petit nombre d'aînés, il faut interpréter les données suivantes avec prudence. Comme dans le voisinage du parc de Beauséjour, la majorité des aînés de ce secteur est composée d'hommes (54 %) et de « jeunes aînés » âgés entre 65 et 74 ans. Néanmoins, deux aînés sur cinq (42 %) ont 75 ans et plus.

Le secteur comporte une proportion importante de logements locatifs. À cet égard, on note que 25 % des aînés ont connu une mobilité résidentielle dans ce voisinage entre 2001 et 2006. Cette proportion est la plus élevée des aires de voisinage sélectionnées pour cette recherche. Nous ne savons pas si cette mobilité est surtout attribuable à un aménagement dans un nouveau logement locatif ou dans l'une ou l'autre des résidences pour personnes retraitées de ce voisinage. Nous retiendrons toutefois que changer de milieu de vie à un âge avancé est souvent une source d'inquiétude, voire d'anxiété. Mais déménager dans un habitat collectif, telle une résidence pour aînés, peut diminuer les risques d'isolement. D'autant plus que 42 % des aînés de ce voisinage vivent seuls. Considérant que plusieurs immeubles locatifs de ce voisinage sont peu entretenus, il y aurait lieu d'étudier davantage les conditions de logement des aînés de ce secteur.

Les aînés de ce quartier connaissent une grande diversité de statuts matrimoniaux. En effet, 34 % d'entre eux sont mariés, alors que 24 % sont veufs, 23 %, divorcés ou séparés, et 19 %, célibataires. Ce qui frappe est la proportion élevée d'aînés divorcés ou séparés, trois fois plus importante que la moyenne québécoise<sup>13</sup>. Étant donné la petite taille de l'échantillon, il faut interpréter cette donnée avec précaution. Quant au nombre élevé de célibataires<sup>14</sup>, il faut sans doute l'associer au fait que le voisinage abrite le Centre international des Soeurs de la Providence, siège social de cette congrégation où résident plusieurs religieuses âgées. Même si les aînés du voisinage sont en moyenne relativement jeunes, il n'en reste pas moins que près d'un aîné sur quatre est veuf, ce qui influence à la hausse la proportion d'aînés vivant seuls et près d'un aîné sur deux (48 %) vit en couple ou avec un ou des enfants.

<sup>13</sup> Selon la définition de Statistique Canada, les partenaires en union libre sont compris dans les mariés. Au Québec, en 2001, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus séparées ou divorcées s'établit à 7,8 % chez les hommes, et 6,9 % chez les femmes (Conseil des aînés, 2007).

<sup>14</sup> Statistique Canada définit les célibataires ainsi : « Personne qui ne s'est jamais mariée ou personne dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Les célibataires vivant en union libre ne font pas partie de cette catégorie. » <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop068-fra.cfm>.

**SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE  
DU VOISINAGE GRENET-LOUISBOURG**

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Bordeaux- Cartierville	Grenet-Louisbourg
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	445
	%	18 %	19 %	6 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	54 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	46 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	58 %
	75-84 ans	39 %	37 %	33 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	9 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	54 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	4 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	71 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	11 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	24 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	30 %	42 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	64 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	6 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	75 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	2 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Ce secteur connaît une proportion d'immigrants âgés similaire à la moyenne du territoire du CSSS (54 %). Cependant, ceux-ci sont d'immigration plus récente que leurs compères du voisinage du parc de Beauséjour : 65 % sont arrivés au Canada entre 1981 et 2000 et 4 % au cours des cinq dernières années précédant le recensement (2001-2005). Ces aînés proviennent majoritairement d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Asie méridionale. Ayant immigré à un âge avancé, un aîné sur quatre (24 %) n'a pas une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour soutenir une conversation<sup>15</sup>. On peut penser que le réseau social de ces aînés se limite à leurs proches et aux membres de la communauté culturelle d'origine. Considérant que près d'une personne âgée sur deux de ce secteur vit seule, la méconnaissance des langues officielles pourrait les placer à risque d'isolement social.

En ce qui a trait à la scolarisation, près de deux aînés sur trois (64 %) ne détiennent aucun diplôme, une proportion beaucoup plus élevée que la moyenne des aînés du territoire (36 %), et seulement 16 % d'entre eux détiennent un diplôme postsecondaire. Les aînés du voisinage de Grenet-Louisbourg sont en moyenne les moins scolarisés des 12 aires de voisinage de cette étude. Malgré leur faible scolarisation, 6 % seulement vivent sous le seuil de faible revenu après impôt. Comment expliquer cette donnée? Nous posons trois hypothèses qui ne peuvent être vérifiées, étant donné la limite de nos données et la taille de l'échantillon.

La première propose qu'une grande proportion des personnes âgées de ce territoire ne vit que des programmes d'assistance du gouvernement fédéral. Pour une personne vivant seule ou pour un couple d'aînés, les prestations maximales de la pension de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti les maintiennent tout juste au-dessus du seuil de faible revenu. Ces aînés vivraient donc une précarité économique certaine. La deuxième hypothèse repose sur le fait que les statistiques montrent que les personnes âgées immigrantes sont plus actives sur le marché du travail que l'ensemble des personnes âgées au Québec et au Canada<sup>16</sup>. Ces aînés rehausseraient plus souvent leur revenu des transferts gouvernementaux en restant plus longtemps sur le marché du travail, en particulier si leur insertion en emploi au Canada s'est réalisée plus tardivement en raison d'une immigration à un âge avancé. Enfin, la troisième hypothèse prend en considération la définition même du seuil de faible revenu qui est établi notamment en fonction de la taille de l'unité familiale (sept catégories, soit d'une personne à sept et plus), et non en fonction des revenus personnels. Ainsi, une personne âgée pourrait habiter dans une famille multigénérationnelle vivant au-dessus du seuil de faible revenu, mais ne bénéficier que d'un faible revenu personnel. Une situation économique fragile qui peut accroître la dépendance. Seule une recherche plus approfondie permettrait de mieux connaître la situation économique des aînés de cette aire de voisinage parmi les plus défavorisées du territoire du CSSS.

Par ailleurs, si l'on examine maintenant la proportion de proches aidants âgés, on observe qu'ils sont beaucoup moins nombreux que la moyenne du territoire (2 % comparé à 7,7 %).

<sup>15</sup> Globalement, en tenant compte du nombre d'aînés, immigrants ou non, qui ne connaissent que l'anglais comme langue officielle, on dénombre 35 % des aînés de ce secteur qui ne peuvent communiquer en français.

<sup>16</sup> Conseil consultatif national sur le troisième âge (2005).

Une situation qui est probablement associée au nombre élevé de veufs et d'aînés vivant seuls. Malgré leur faible nombre, on remarque que ces aidants âgés sont des femmes procurant plus de 20 heures de soins par semaine à un aîné proche.

Que retenir de ce portrait des aînés du voisinage Grenet-Louisbourg? Rappelons que les aînés sont peu nombreux à résider dans ce quartier et qu'une personne âgée sur quatre y a emménagé au cours des cinq dernières années. Toutefois, 42 % d'entre eux ont 75 ans et plus. De plus, on dénombre une proportion importante de veufs et de personnes vivant seules. Plus de la moitié des aînés sont des immigrants et le quart d'entre eux ne parlent ni le français ni l'anglais. Faiblement scolarisés, les aînés vivent majoritairement au-dessus du seuil de faible revenu, mais étant donné les caractéristiques sociales du secteur, leur précarité économique pourrait être cachée. Globalement, ce sont les plus âgés des aînés, les femmes, les immigrants, les personnes âgées vivant seules, celles étant peu scolarisées et les plus pauvres qui risquent d'être plus vulnérables aux enjeux de la perte d'autonomie, de la détresse psychologique et du besoin de soins à domicile<sup>17</sup>. Malgré leur faible nombre, plusieurs aînés de ce voisinage cumulent maints facteurs de risque de vulnérabilité.

---

<sup>17</sup> Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008.

## 2.4 VOISINAGE DU CENTRE-EST DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

L'aire de voisinage est bordée :

### **Au nord**

Rue Louisbourg (entre Grenet et de Tracy)  
Rue de Salaberry (entre de Tracy et l'autoroute des Laurentides)

### **Au sud**

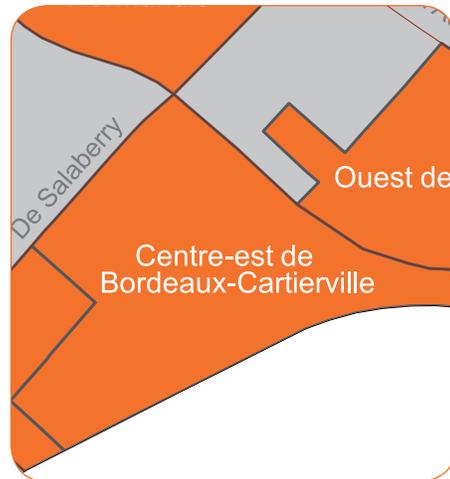
Boulevard Henri-Bourassa

### **À l'est**

Autoroute des Laurentides (autoroute 15)

### **À l'ouest**

Rue de Tracy (entre Salaberry et Louisbourg)  
Rue Grenet (entre Louisbourg et Henri-Bourassa)



### **Description du secteur**

Le voisinage du Centre-est de Bordeaux-Cartierville abrite la plus grande communauté arménienne du Québec. Établie depuis 50 ans, la communauté s'est développée autour de l'église Sourp Hagop, située rue Olivar-Asselin. Elle y a fondé une école, un centre communautaire offrant des services aux aînés, plusieurs journaux et une foule d'activités culturelles. Dans la partie est du voisinage, l'environnement urbain est composé de maisons unifamiliales occupées par des ménages de classe moyenne et de classe moyenne supérieure. Quartier familial par excellence, ce secteur regroupe de nombreuses écoles, des espaces verts, des cliniques, mais peu de commerces de proximité.

En revanche, la partie ouest du secteur, autour de l'axe Dudemaine et Grenet, est moins nantie. Elle abrite des maisons plus modestes et de nombreux immeubles à logements situés près de la voie ferrée. Néanmoins, cette zone est bien desservie en matière de commerces et services de proximité de même qu'en transport en commun, incluant une gare de train. Le Centre Y Cartierville offre des activités sportives aux aînés et le restaurant Festigoût, une entreprise d'économie sociale, est un lieu de rencontre des aînés du secteur et des environs.

## Caractéristiques de la population aînée

Près d'une personne sur six résidant dans le voisinage du Centre-est de Bordeaux-Cartierville est un aîné. Les personnes âgées représentent 18 % de la population de ce secteur, soit la même proportion que celle du territoire. Propriétaires de leur maison ou locataires, ces aînés connaissent une stabilité résidentielle remarquable, puisque 96 % d'entre eux demeurent au même endroit depuis plus de 5 ans. Ces aînés se répartissent presque également en deux groupes d'âge : 52 % ont moins de 75 ans et 48 % sont âgés de 75 ans et plus. Comme ailleurs à Montréal et au Québec, les femmes sont majoritaires dans ces groupes d'âge, un phénomène associé à leur meilleure espérance de vie. Bref, les caractéristiques démographiques des aînés du voisinage sont très similaires en moyenne à celles observées sur le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent.

Six aînés sur dix sont mariés (59 %) et un sur quatre (25 %) est veuf. Le veuvage est surtout une réalité féminine associée à la longévité des femmes. Peu d'aînés habitant ce voisinage sont divorcés, séparés ou célibataires. Les deux tiers (66 %) vivent en couple ou en famille et une personne âgée sur quatre (25 %) vit seule. Cette proportion d'aînés vivant seuls est moindre que celle du territoire (31 %). Toutefois, cette comparaison est trompeuse, car les centres d'hébergement sont inclus dans les statistiques du territoire du CSSS qui en compte pas moins de cinq. Considérant que les aînés du voisinage recensés pour cette étude vivent en ménage privé, on peut penser que la demande pour des soins à domicile risque d'être élevée à court terme dans ce secteur, si ce n'est déjà le cas.

**SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AÎNÉE DU VOISINAGE DU  
CENTRE-EST DE BORDEAUX-CARTIERVILLE**

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Bordeaux- Cartierville	Centre-est de Bordeaux- Cartierville
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	805
	%	18 %	19 %	18 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	41 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	59 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	52 %
	75-84 ans	39 %	37 %	42 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	6 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	54 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	2 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	96 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	25 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	9 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	30 %	25 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	37 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	4 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	96 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	10 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Le voisinage rassemble aussi une part importante d'immigrants âgés, puisqu'un aîné sur deux (54 %) est né à l'extérieur du Canada, une proportion équivalente à la moyenne du territoire. Ces immigrants âgés proviennent surtout de l'Europe méridionale (45 %) d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient, en particulier de l'Arménie (28 %), ainsi que de l'Afrique du Nord (15 %). Ce sont des immigrants de longue date; 69 % d'entre eux sont arrivés avant 1971 et ce chiffre grimpe à 96 % avant 1991. La migration des Arméniens au Québec s'est d'ailleurs surtout déroulée entre 1961 et 1990<sup>18</sup>. L'arrondissement d'Ahuntisc-Cartierville, où se situe ce voisinage, regroupe 38 % des personnes d'origine arménienne du Québec<sup>19</sup>. Bien qu'ils parlent une autre langue à la maison, la majorité des membres de la communauté arménienne connaissent le français et l'anglais. Cela explique sans doute pourquoi, contrairement aux deux voisinages précédents, on retrouve une plus faible proportion (9 %) d'aînés qui ne peut converser dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. On notera toutefois qu'un aîné sur quatre (25 %) ne connaît que l'anglais, une proportion plus élevée que la moyenne du territoire.

Sur le plan de la scolarisation, 51 % des personnes âgées du voisinage détiennent un diplôme d'études postsecondaires. Parmi elles, 21 % détiennent un diplôme universitaire. Il s'agit d'un niveau de scolarisation beaucoup plus élevé que la moyenne des aînés québécois, sans doute attribuable à l'apport de l'immigration. Néanmoins, il reste que 37 % des aînés de ce secteur n'ont aucun diplôme, un pourcentage similaire à la moyenne du territoire (36 %), mais qui demeure inférieur à la moyenne montréalaise (44 %). Le niveau de scolarisation se répercute sur la situation financière des aînés du voisinage. Seuls 4 % d'entre eux vivent sous le seuil de faible revenu après impôt, ce qui est trois fois moins que la moyenne du territoire.

Par ailleurs, la proportion de personnes âgées procurant de l'aide et des soins à un proche aîné est supérieure à la moyenne. En effet, un aîné sur 10 (10 %) est un proche aidant; la moitié d'entre eux fournit de 5 à 9 heures de soins par semaine à un aîné, alors que le tiers de ces proches aidants (3 %) en offre hebdomadairement plus de 20 heures, ce qui représente une lourde charge.

En résumé, les aînés du voisinage du Centre-est de Bordeaux-Cartierville ont des caractéristiques sociodémographiques très similaires à celles du territoire sur les plans de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, de la proportion d'immigrants et de la connaissance des langues officielles. Ils sont mieux nantis que la moyenne des aînés du territoire et affichent une très grande stabilité résidentielle. Toutefois, on note une proportion importante de proches aidants, et ce pourcentage risque d'augmenter au cours des prochaines années avec le vieillissement des aînés. Ce secteur connaît ou connaîtra sans doute prochainement une hausse de la demande pour des soins à domicile. Il est à prévoir que le maintien de l'autonomie des personnes âgées dans leur habitat devienne l'enjeu le plus important de ce voisinage.

<sup>18</sup> Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005.

<sup>19</sup> *Ibid.*

## 2.5 VOISINAGE NORD DES GALERIES NORMANDIE

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Rivière des Prairies

**Au sud**

Rue de Salaberry

**À l'est**

Boulevard de l'Acadie

**À l'ouest**

Autoroute des Laurentides (autoroute 15)



### Description du secteur

Le voisinage situé au nord des Galeries Normandie s'est surtout développé au début des années 1960 avec l'aménagement du boulevard des Laurentides qui devient alors une autoroute. À proximité de cette dernière, un centre commercial, les Galeries Normandie, voit le jour au milieu des années 1960, sur la rue de Salaberry. Il constitue rapidement le pôle d'attraction du développement urbain de ce secteur. L'environnement au nord est surtout composé de duplex datant de cette période ainsi que de maisons unifamiliales regroupées sur de petites rues résidentielles près du boulevard Gouin. Ces habitations sont occupées par des ménages de classe moyenne et comptent un bon nombre de locataires. Des familles aisées occupent des résidences plus luxueuses bordant la rivière des Prairies et le boulevard de l'Acadie.

Le voisinage abrite une ressource d'habitation à loyer modique, les Habitations de Salaberry, offrant 88 logements aux personnes âgées autonomes. La Navette Or dessert cette ressource pour aînés ainsi que les Galeries Normandie. Les commerces et services sont presque tous regroupés sur la rue de Salaberry, autour et dans l'enceinte du centre commercial qui comprend notamment un marché d'alimentation de grande surface. En général, le secteur est peu desservi par le transport en commun.

### Caractéristiques de la population âgée

Ce petit voisinage abrite un nombre important d'aînés. En effet, près d'un résident sur quatre (23 %) est âgé de 65 ans et plus, ce qui en fait la deuxième aire de voisinage de Bordeaux-Cartierville comportant la plus grande proportion de personnes âgées<sup>20</sup>. Ces aînés affichent

<sup>20</sup> Il s'agit de proportions et non de nombres. Avec ces 740 aînés, le voisinage situé au nord des Galeries Normandie se situerait au 5<sup>e</sup> rang des 6 aires de voisinage sélectionnées à Bordeaux-Cartierville.

une grande stabilité résidentielle; seulement 5 % d'entre eux ont déménagé au cours des cinq dernières années. Bien qu'un aîné sur deux (55 %) ait moins de 75 ans, on observe une proportion très élevée (43 %) de personnes âgées de 75 à 84 ans résidant à domicile. Si l'on inclut la proportion de personnes âgées de 85 ans et plus, ce sont 45 % des aînés de ce secteur qui ont désormais atteint le grand âge.

### SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU VOISINAGE NORD DES GALERIES NORMANDIE

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Bordeaux- Cartierville	Nord des Galeries Normandie
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	740
	%	18 %	19 %	23 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	40 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	60 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	55 %
	75-84 ans	39 %	37 %	43 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	2 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	68 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	0 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	89 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	18 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	7 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	30 %	34 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	45 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	15 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	95 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	6 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Les femmes sont majoritaires parmi les aînés de tous les sous-groupes d'âge. Sur le plan matrimonial, on note que plus de la moitié (53 %) des aînés sont mariés, alors que le tiers (32 %) d'entre eux sont veufs et que 10 % sont célibataires. Près de six aînés sur dix (59 %) vivent en couple ou avec un ou des enfants adultes, tandis qu'un sur trois (34 %) vit seul. Ce dernier pourcentage est plus élevé que la moyenne du territoire du CSSS. Cette proportion élevée de personnes âgées vivant seules peut vraisemblablement être associée à l'avancement en âge et au veuvage. Plus une personne vieillit, plus elle risque en effet de vieillir seule. Mais il existe une différence fondamentale entre la situation matrimoniale des hommes et des femmes, les hommes âgés de 65 ans et plus étant beaucoup plus susceptibles de vivre en couple que les femmes du même âge. Cela s'explique en partie par la différence entre l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes. Il faut aussi nuancer l'affirmation selon laquelle le risque de vieillir seul s'accroît avec l'âge, puisque les personnes âgées immigrantes vivent plus souvent avec des membres de leur famille proche ou étendue que l'ensemble des personnes âgées nées au Québec. Dans le voisinage situé au nord des Galeries Normandie, 5 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent avec des personnes apparentées.

Le voisinage comprend une proportion d'immigrants âgés plus élevée que la moyenne du territoire. À cet égard, près de sept aînés sur dix (68 %) sont nés ailleurs qu'au Canada. Ils proviennent majoritairement de l'Europe (53 %), de l'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient (26 %) ainsi que de l'Afrique du Nord (10 %). Trois grandes périodes caractérisent le parcours migratoire de ces aînés : 50 % sont arrivés avant 1971, en provenance surtout d'Europe du Sud, 30 % entre 1971 et 1991, émigrant surtout du Liban, de l'Arménie et d'autres pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient, et finalement, 19 % d'entre eux ont migré entre 1991 et 2000, en particulier de pays d'Afrique du Nord. Un aîné sur quatre (25 %) de ce voisinage ne connaît pas suffisamment le français pour soutenir une conversation, soit 7 % qui ne connaissent ni le français ni l'anglais et 18 % qui ne connaissent que l'anglais comme langue officielle. Ces derniers peuvent sans doute mieux se débrouiller pour accéder à des services, puisque plusieurs ressources sociosanitaires et communautaires offrent des services en anglais à la population.

En matière de scolarisation, on observe une forte proportion de personnes âgées aux deux extrémités du continuum : 45 % ne détiennent aucun diplôme alors que 22 % ont acquis un grade universitaire. Quant au revenu, 15 % des aînés de ce voisinage vivent sous le seuil de faible revenu après impôt. Bien que cette proportion soit similaire à la moyenne du territoire et en deçà de celle de Montréal, il est préoccupant de constater que près d'un aîné sur six ne bénéficie pas d'un revenu suffisant pour combler des besoins essentiels tels se loger, se nourrir et se vêtir. Par ailleurs, 6 % des personnes âgées de ce voisinage fournissent de l'aide et des soins à des proches aînés pendant plus de cinq heures par semaine.

Les aînés du voisinage situé au nord des Galeries Normandie présentent-ils des risques de vulnérabilité? Rappelons que dans ce voisinage, un aîné sur trois vit seul dans un ménage privé, le tiers est veuf et près de la moitié des aînés sont âgés de 75 ans et plus, dont 2 % ont plus de 85 ans. Considérant la perte de capacités qui accompagne inévitablement l'avancement en âge, il est possible de prévoir que les enjeux relatifs au maintien d'une vie active et d'un réseau social, au soutien aux proches aidants ainsi qu'à la demande de soins à domicile connaîtront une importance majeure au cours des prochaines années.

## 2.6 VOISINAGE OUEST DE L'ACADIE

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Rue Louisbourg (entre des Laurentides et James-Morrice)  
Rue Dudemaine (entre James-Morrice et de l'Acadie)

**Au sud**

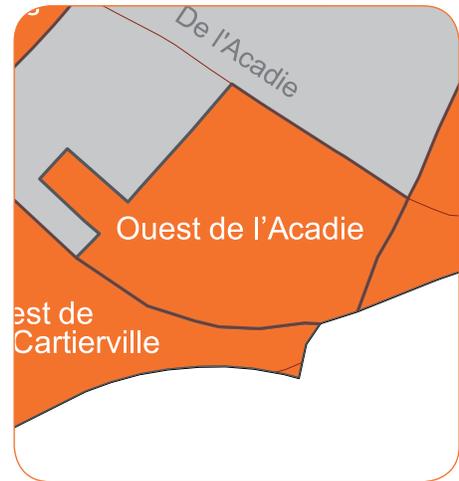
Boulevard Henri-Bourassa

**À l'est**

Rue James-Morrice (entre Louisbourg et Dudemaine)

**À l'ouest**

Boulevard des Laurentides



### Description du secteur

Le voisinage Ouest de l'Acadie s'est développé à la fin des années 1950 à la faveur de l'aménagement de plusieurs grands boulevards qui délimitent ce secteur : le boulevard de l'Acadie, inauguré en 1956 en commémoration du 200<sup>e</sup> anniversaire de la déportation des Acadiens, le boulevard Henri-Bourassa qui a été prolongé vers l'ouest dès 1952, et le boulevard des Laurentides qui a été transformé en autoroute quelques années plus tard. Ce vent de modernisme motive la construction de ce quartier résidentiel qui attire nombre de familles immigrantes, notamment d'origines grecque et italienne, qui migrent vers ce voisinage plus aisé. Le quartier est constitué à la fois de maisons unifamiliales, habitées par des familles de classe moyenne supérieure ou aisée, ainsi que plusieurs duplex où résident des ménages de classe moyenne. Quartier paisible et verdoyant, il abrite le Centre de loisirs de l'Acadie, situé rue Victor-Doré, ainsi que plusieurs organismes communautaires offrant des services aux aînés. On y retrouve le Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville qui offre un service d'aide téléphonique, de popote roulante, des visites amicales et des activités pour les personnes âgées, de même que trois clubs d'âge d'Or desservant spécifiquement les aînés d'origines italienne et grecque de même que tous les aînés du voisinage. Ajoutons que le CLSC de Bordeaux-Cartierville est situé non loin de ce secteur et offre des services sociaux et de santé aux aînés.

Bordé de grandes artères routières, le secteur est bien pourvu en transports en commun. La Navette Or y circule et compte même deux arrêts dans le voisinage, dont l'un au Centre de loisirs de l'Acadie. Mis à part quelques commerces sur la rue Dudemaine, on compte peu de commerces et de services de proximité, ceux-ci étant davantage regroupés autour et dans l'enceinte des Galeries Normandie.

## Caractéristiques de la population aînée

De tous les voisinages sélectionnés pour cette étude, c'est le voisinage situé à l'ouest du boulevard de l'Acadie qui rassemble la plus grande proportion de personnes âgées. Plus d'un aîné sur quatre (26 %) résidant dans ce quartier est âgé de 65 ans et plus, ce qui représente 1 110 personnes retraitées. Ce sont majoritairement de « jeunes aînés »; 58 % sont en effet âgés de 65 à 74 ans. Toutefois, ce pourcentage élevé d'aînés à l'aube de la vieillesse ne devrait pas occulter la proportion tout de même importante de gens âgés de 75 à 84 ans (36 %) et les 6 % qui amorcent le crépuscule de leur vie. Mais peu importe leur âge et leur statut de propriétaire ou de locataire, les aînés de ce secteur sont des résidents de longue date (91 % habitent à la même adresse depuis cinq ans et plus). Le secteur abrite autant d'hommes que de femmes âgés, et ce, dans tous les sous-groupes d'âge. Compte tenu de l'espérance de vie à la naissance plus élevée des femmes, la proportion d'hommes est supérieure à la moyenne. Nous avons déjà exposé auparavant qu'il s'agit d'une caractéristique typique des secteurs accueillant une forte proportion d'immigrants âgés<sup>21</sup>.

En ce qui a trait au mode de résidence, plus de huit aînés sur dix (83 %) vivent en couple ou avec un ou des enfants, alors que 14 % habitent seuls. On note donc dans ce voisinage une proportion deux fois moins élevée d'aînés vivant seuls que la moyenne du territoire (31 %). Cette situation est probablement attribuable à la forte proportion de jeunes retraités et au faible taux de divorce et de séparation chez les immigrants âgés. De fait, 68 % des aînés sont mariés, alors que 19 % sont veufs, 10 % sont célibataires et seulement 3 % sont divorcés ou séparés.

---

<sup>21</sup> On pourra lire les explications à ce sujet à la section 2.2 traitant du voisinage du parc de Beauséjour.

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU VOISINAGE OUEST DE L'ACADIE

		CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	CLSC de Bordeaux-Cartierville	Ouest de l'Acadie
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	1 110
	%	18 %	19 %	26 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	50 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	50 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	58 %
	75-84 ans	39 %	37 %	36 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	6 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	77 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	1 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	91 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	27 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	8 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	30 %	14 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	44 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	9 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	91 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	3 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Mais l'une des caractéristiques dominantes du voisinage situé à l'ouest du boulevard de l'Acadie est sa forte proportion d'immigrants âgés. Plus des trois quarts (77 %) des aînés de ce quartier sont nés à l'extérieur du Canada. Avec le secteur du parc de Beauséjour, ce quartier arrive en tête des voisinages où l'on retrouve la plus grande concentration d'immigrants âgés. Ceux-ci proviennent majoritairement de trois régions du monde : l'Europe du Sud, en particulier la Grèce et l'Italie (59 %), l'Asie occidentale centrale et le Moyen-Orient, surtout le Liban, la Syrie et l'Arménie (27 %), et l'Afrique du Nord, en particulier l'Égypte, le Maroc et l'Algérie (10 %). Plus de neuf immigrants âgés sur dix sont arrivés au Canada il y a plus de quinze ans. Plus précisément, les deux tiers (64 %) d'entre eux se sont installés au pays avant 1971 et un peu plus du quart (27 %), entre 1971 et 1990. Très peu de personnes âgées de ce voisinage (1 %) ont immigré au cours des cinq années précédant le recensement.

Sur le plan linguistique, 8 % des aînés du voisinage ne connaissent pas suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation, alors que 27 % connaissent l'anglais seulement. C'est surtout le cas des immigrants d'Europe du Sud qui n'ont pu bénéficier de cours de francisation lors de leur arrivée au Canada, une situation commune avant les années 1980. Il n'en reste pas moins que 35 % des personnes âgées de ce secteur ne peuvent communiquer en français.

Quant à la scolarisation, on observe que 44 % des aînés de ce secteur ne détiennent aucun diplôme, une proportion plus élevée que la moyenne du territoire (36 %). À Montréal, les immigrants d'origines italienne, grecque et portugaise sont ceux qui présentaient, à leur arrivée au Canada durant la période d'après-guerre, le plus faible taux de scolarité parmi les personnes immigrantes. En revanche, le voisinage compte 22 % d'aînés possédant un diplôme universitaire, ce qui représente un taux très supérieur à la moyenne des aînés québécois qui se situe à 8 %. La situation financière des aînés de ce voisinage est plutôt favorable, seulement 9 % d'entre eux vivent sous le seuil de faible revenu après impôt. Considérant que le secteur regroupe un nombre important de locataires, on peut penser que la proportion d'aînés vivant sous le seuil de faible revenu tendra à croître avec le vieillissement de cette population au cours des prochaines années.

En ce qui a trait à la proportion d'aînés fournissant cinq heures et plus par semaine de soins à des proches âgés, elle est deux fois moins importante que la moyenne du territoire (3 % comparé à 7,7 %). Une donnée vraisemblablement attribuable au fait que la majorité des aînés du voisinage ont moins de 75 ans, que la proportion d'hommes âgés est plus élevée - les proches aidants étant surtout des femmes -, et que les immigrants ont moins tendance à déclarer des heures de soins aux proches que la population en général.

Dans l'ensemble, les aînés de ce voisinage présentaient de faibles risques de vulnérabilité en 2006, en raison de leur âge, de la proportion élevée d'aînés vivant en couple ou en famille, de leur stabilité résidentielle et leur niveau de revenu. Bien que le secteur regroupe un nombre élevé d'immigrants âgés, 91 % d'entre eux sont arrivés au Canada avant 1991 et sont plus susceptibles de connaître les ressources et services du territoire. Certaines barrières culturelles peuvent toutefois subsister et il importe de considérer que 8 % d'entre eux ne comprennent pas le français et l'anglais, ce qui peut nuire à une démarche de recherche d'aide.

## 2.7 VOISINAGE DU COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Boulevard Henri-Bourassa

**Au sud**

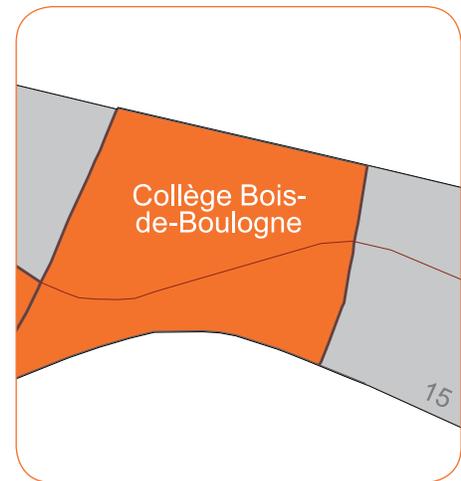
Rue Sauvé Ouest

**À l'est**

Voie ferrée

**À l'ouest**

Autoroute des Laurentides (autoroute 15)



### Description du secteur

Situé au sud du boulevard Henri-Bourassa, le voisinage du Collège de Bois-de-Boulogne est un secteur d'habitation relativement récent, composé de nombreux immeubles multilogements et de duplex où résident des jeunes familles, des aînés et des étudiants. On retrouve, dans ce quartier paisible, deux résidences privées pour retraités : le Manoir Bois-de-Boulogne et les Résidences Tournesol<sup>22</sup>, toutes deux sises avenue du Bois-de-Boulogne. Au nord-ouest du voisinage, enclavées entre les boulevards des Laurentides et de l'Acadie, se trouvaient, encore en 2006, les places l'Acadie et Henri-Bourassa, un ensemble de 21 immeubles de quelques étages réputés à Montréal pour leur insalubrité. Après que le propriétaire eut reçu plus d'une centaine de contraventions pour négligence et insalubrité et qu'un mouvement de pression populaire ait dénoncé le piètre état de ces logements, les immeubles ont été condamnés, puis rasés en 2010 pour faire place à un vaste complexe formé de condominiums et de plus de 200 logements sociaux. Situé dans ce secteur, la Maison CACI II et les Ressources Habitation de l'Ouest offrent des services aux locataires immigrants de tous âges.

Le voisinage est bien pourvu en transport en commun et la Navette Or dessert les résidences pour personnes âgées. On retrouve des commerces et des services de proximité, tant sur la rue Sauvé que sur le boulevard Henri-Bourassa, bien qu'il faille traverser ces grands boulevards pour y accéder. Le secteur abrite la Cathédrale Melkite de Montréal et le Centre communautaire Melkite adjacent. Fréquenté surtout par des Montréalais d'origines égyptienne, syrienne et libanaise, le centre offre plusieurs activités aux aînés du voisinage.

<sup>22</sup> Depuis 2008, une partie des Résidences Tournesol a été transformée en ressource intermédiaire pour aînés, c'est-à-dire une ressource d'hébergement pour des personnes âgées en perte d'autonomie qui ont besoin de moins de trois heures de soins par jour.

## **Caractéristiques de la population aînée**

Le voisinage du Collège Bois-de-Boulogne est celui où l'on compte le plus grand nombre de personnes âgées, soit 1 725 aînés. En proportion, c'est une personne sur cinq résidant dans ce secteur qui a atteint l'âge de la sagesse. Ce sont les 75 ans et plus qui dominent en nombre, compte tenu de la présence de deux importantes résidences pour retraités autonomes et semi-autonomes dans ce secteur (51 % de 75 ans et plus, comparé à 49 %, de 65 à 74 ans). Fait remarquable, 18 % des aînés ont soufflé leurs 85 bougies et même plus! La forte progression des personnes de 85 ans et plus est digne d'intérêt, puisque Statistique Canada prévoit que le nombre d'aînés de ce groupe d'âge connaîtra la hausse la plus considérable parmi les 65 ans et plus au cours des 20 prochaines années. Par ailleurs, il importe de souligner que la plupart des problèmes de santé susceptibles d'entraîner une perte d'autonomie sont plus fréquents à cet âge.

Sans surprise, on observe que les femmes forment une forte majorité : elles constituent les deux tiers (68 %) des aînés de ce voisinage alors que les hommes comptent pour un peu moins du tiers (32 %). Cette féminisation du vieillissement est encore plus marquée chez les 85 ans et plus, où l'on dénombre au moins cinq fois plus de femmes que d'hommes. La surmortalité masculine fait que moins d'hommes parviennent à l'âge de 65 ans et qu'à partir de cet âge, leur mortalité continue à être plus forte que celle des femmes. Trois aînés sur dix (31 %) ont déménagé dans le secteur au cours des cinq dernières années. Cette mobilité résidentielle, une des plus importantes du territoire, est vraisemblablement attribuable à l'emménagement de nombreuses personnes âgées dans l'une ou l'autre des résidences du voisinage.

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU VOISINAGE DU COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Bordeaux- Cartierville	Collège Bois-de- Boulogne
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	1 725
	%	18 %	19 %	21 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	32 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	68 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	49 %
	75-84 ans	39 %	37 %	33 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	18 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	47 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	4 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	83 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	8 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	8 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	30 %	46 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	37 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	16 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	69 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Sur le plan du statut matrimonial, on note que le nombre de veufs (37 %) dépasse celui des mariés (36 %) parmi les aînés de ce secteur. Les célibataires représentent 15 % de la population âgée, alors que les personnes divorcées ou séparées comptent pour 12 %. Un aîné sur deux vit en couple ou en famille (53 %) alors que 46 % vivent seuls. Si la proportion d'aînés vivant seuls est la plus élevée du territoire, il ne faudrait pas conclure nécessairement que ces aînés, en majorité des femmes, vivent de l'isolement. Selon des spécialistes, les grandes enquêtes effectuées auprès des populations montrent que les femmes de 65 ans et plus qui vivent seules sont globalement satisfaites de leur vie : au Québec, elles se disent heureuses ou très heureuses de vivre seules dans une proportion de 68 %<sup>23</sup>. Cela s'explique probablement en partie par le fait que le sentiment de solitude (la solitude ressentie, à distinguer de la réalité objective de l'isolement social) s'atténue avec l'avancée en âge<sup>24</sup>. Il n'y aurait pas de différences significatives dans le sentiment de solitude selon que la personne âgée vit dans la communauté (seule ou en famille) ou dans un habitat réservé (résidence privée, centre d'hébergement ou autre structure de prise en charge institutionnelle)<sup>25</sup>. Par contre, par rapport à celle qui vit en habitat réservé, la personne âgée vivant dans la communauté est plus vulnérable à certains facteurs tels la pauvreté, le veuvage, l'absence de relations d'amitié ou le nombre d'années de résidence dans le quartier; elle présente plus de risques de souffrir de solitude. Ainsi, une femme âgée veuve vivant seule dans son logement, à moins d'être à l'abri de la pauvreté et bien insérée dans des relations de voisinage et d'amitié dans son quartier, est plus à risque d'isolement social qu'une veuve habitant dans une résidence<sup>26</sup>. Contrairement à la croyance populaire, c'est donc plus encore dans les domiciles privés que dans les ressources d'hébergement qu'il faudrait porter attention à la situation psychoaffective des femmes et des hommes aînés et promouvoir des initiatives visant à maintenir ou recréer l'insertion sociale des aînés vivant seuls et à combattre ainsi leur solitude.

Bien que la proportion d'immigrants âgés se situe sous la moyenne du territoire, elle demeure néanmoins importante. Quarante-sept pour cent (47 %) des aînés du voisinage du Collège Bois-de-Boulogne sont immigrants, comparativement à 54 % pour le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent. Comme dans les secteurs voisins, ces aînés proviennent surtout des trois régions du monde suivantes : l'Europe (45 %), l'Asie centrale occidentale et le Moyen-Orient (39 %) et l'Afrique du Nord (12 %). Plus de la moitié (54 %) d'entre eux sont arrivés au Canada avant 1971, 39 % entre 1971 et 1995, et 7 %, entre 1996 et 2006. De ce dernier nombre, 4 % se sont installés au pays entre 2001 et 2006, une proportion deux fois plus élevée que la moyenne du territoire (2,3 %). Ces nouveaux arrivants, vraisemblablement des personnes parrainées, proviennent d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient de même que de l'Europe de l'Est.

En général, les aînés de ce voisinage ont une meilleure connaissance des langues officielles que la moyenne des aînés du territoire. Ils ne sont que 8 % à ne connaître que l'anglais (comparé à 20 % des aînés du territoire) et un autre 8 % à ne pouvoir converser ni en français ni en anglais. Sur le plan de la scolarisation, 37 % ne détiennent aucun diplôme

<sup>23</sup> Julien, M., Julien, D. et Préfontaine, P., 1998.

<sup>24</sup> Voir sur ce point de Grâce, G. R., Joshi, P. et Beaupré, C., 1987.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Julien, M., Julien, D. et Préfontaine, P., 1998.

alors que 35 % ont un diplôme d'études postsecondaires, dont 16 % un grade universitaire. Il s'agit d'un profil comparable à la moyenne des personnes âgées du territoire. Toutefois, la proportion d'aînés vivant sous le seuil de faible revenu est légèrement supérieure à la moyenne du territoire (16 % comparé à 14 %). Malgré le fait qu'il s'agit d'un quartier de classe moyenne, un aîné sur six vit sous le seuil de faible revenu après impôt.

Cette donnée peut être attribuable principalement à deux facteurs : l'âge avancé d'un nombre important d'aînés de ce voisinage et la proportion importante d'immigrants âgés arrivés entre 1996 et 2006. Dans le premier cas, disons que, règle générale, les revenus des aînés tendent à diminuer à mesure qu'ils vieillissent. Même si les revenus des femmes âgées proviennent surtout des régimes publics de pension qui les maintiendraient au-dessus du seuil de faible revenu, elles doivent déboursier davantage de leurs économies pour assumer les coûts de médicaments et de soins qui accompagnent la perte de capacités avec l'avancement en âge. Dans le deuxième cas, la situation financière des nouveaux immigrants âgés est encore moins rassurante. En effet, plus l'âge au moment de l'immigration est élevé, plus l'immigrant risque d'être pauvre. Ne répondant pas aux critères selon lesquels il faut avoir résidé au Canada pendant au moins dix ans pour avoir droit à des prestations de la Sécurité de la vieillesse, il est fort probable que plusieurs immigrants aînés ne puissent pas obtenir une pension de l'État. De plus, même après dix ans, ils ne seront admissibles qu'à des prestations partielles et ne pourront recevoir de prestations complètes jusqu'à ce qu'ils aient vécu au Canada pendant 40 ans<sup>27</sup>.

Enfin, concernant la proportion de proches aidants âgés, elle est comparable à la moyenne du territoire du CSSS : 7 % des personnes âgées fournissent de l'aide et des soins à un proche aîné cinq heures et plus par semaine, parmi celles-ci, 2 % en procurent plus de 20 heures sur une base hebdomadaire.

Que retenir du portrait des aînés du voisinage du Collège Bois-de-Boulogne au regard des facteurs de vulnérabilité? On relève essentiellement deux facteurs de vulnérabilité : la proportion préoccupante d'aînés vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (16 %) et la proportion importante d'aînés de 85 ans et plus (18 %) qui influence leurs capacités et leur espérance de vie en santé. L'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (2005) permet de constater que plus les personnes avancent en âge, plus elles risquent d'être limitées dans leurs activités pour des raisons de santé. Plus du quart (27 %) des Québécois âgés de 75 ans et plus ont des limitations d'activités. Ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses à connaître cette situation. Il est donc à prévoir une hausse des besoins en matière de soins et de places en hébergement et en soins de longue durée pour les aînés de ce secteur.

---

<sup>27</sup> Service Canada. <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svsurvol.shtml>

## 2.8 SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂNÉE DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

---

Nous avons présenté le profil sociodémographique des aînés de chacune des six aires de voisinage de Bordeaux-Cartierville sélectionnées pour cette étude. Nous dresserons maintenant un portrait synthèse permettant de faire ressortir les principales caractéristiques des aînés de ce secteur. Afin d'éviter les redondances, on retrouvera à la fin du document les principaux enjeux et les pistes de réflexion et d'action pour les deux sous-territoires de Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent.

D'entrée de jeu, rappelons que la sélection des aires de voisinage a été établie sur la base de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire du CLSC de Bordeaux-Cartierville. Le voisinage de Grenet-Louisbourg a été ajouté à cette liste en raison de la défavorisation d'une partie de ce secteur; les partenaires étaient préoccupés par la situation des aînés habitant cette zone parmi les plus défavorisées du territoire. C'est donc sans surprise que l'on constate qu'à l'exception du voisinage de Grenet-Louisbourg, tous les voisinages connaissent une proportion d'aînés égale ou supérieure à la moyenne du territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent (18 %), et supérieure à celle de Montréal (16 %).

Les voisinages Ouest de l'Acadie et Nord des Galeries Normandie se démarquent par les taux les plus élevés de personnes âgées sur leur territoire : un résident sur quatre de ces secteurs est un aîné (soit 26 % et 23 % respectivement). La proportion particulièrement élevée d'aînés est la première caractéristique distinctive du territoire de Bordeaux-Cartierville. Le prolongement de la vie jusqu'à un âge avancé ne fera qu'accentuer à court terme le vieillissement de la population du territoire.

Bien que le pourcentage de personnes âgées de 75 ans et plus parmi les aînés soit substantiel à Montréal et sur le territoire du CLSC de Bordeaux-Cartierville, il faut prendre en compte le fait que ces chiffres incluent les aînés vivant en habitat réservé (centre d'hébergement et autres ressources institutionnelles). Or, les données recueillies pour cette étude comprennent uniquement les personnes âgées vivant à domicile ou en résidence pour retraités. À cet effet, les six aires de voisinage connaissent toutes une proportion importante d'aînés de 75 ans et plus, variant de 38 % à 51 %. Fait notable, dans trois aires de voisinage<sup>28</sup>, la proportion d'hommes âgés dépasse largement celle des femmes. Cette situation est attribuable à la présence importante d'immigrants âgés dans ces secteurs. Avant les années 1960, les immigrants qui arrivaient au début de l'âge adulte étaient plus souvent des hommes que des femmes.

---

<sup>28</sup> Il s'agit des voisinages du parc de Beauséjour, Grenet-Louisbourg et Ouest de l'Acadie.

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AÎNÉE DES SIX AIRES DE VOISINAGE DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Indicateurs		Moyenne du territoire CSSS	CLSC Bordeaux- Cartierville	Parc de Beauséjour	Grenet- Louisbourg	Centre- est de Bordeaux- Cartierville	Nord des Galeries Normandie	Ouest de l'Acadie	Collège Bois-de Boulogne
Population de 65 ans et plus	N	24 290	10 285	1 300	445	805	740	1 110	1 725
	%	18 %	19 %	18 %	6 %	18 %	23 %	26 %	21 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	42 %	54 %	54 %	41 %	40 %	50 %	32 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	58 %	46 %	46 %	59 %	60 %	50 %	68 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	50 %	62 %	58 %	52 %	55 %	58 %	49 %
	75-84 ans	39 %	37 %	30 %	33 %	42 %	43 %	36 %	33 %
	85 ans et plus	14 %	13 %	8 %	9 %	6 %	2 %	6 %	18 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	55 %	77 %	54 %	54 %	68 %	77 %	47 %
	2001-2006	2,3 %	1,7 %	0 %	4 %	2 %	0 %	1 %	4 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	95 %	71 %	96 %	89 %	91 %	83 %
Proportion de 65 ans et plus connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	24 %	11 %	25 %	18 %	27 %	8 %
Proportion de 65 ans et plus ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	9 %	19 %	24 %	9 %	7 %	8 %	8 %
Proportion de 65 ans et plus vivant seuls		31 %	30 %	10 %	42 %	25 %	34 %	14 %	46 %
Proportion de 65 ans et plus ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	40 %	38 %	64 %	37 %	45 %	44 %	37 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)		14 %	15 %	2 %	6 %	4 %	15 %	9 %	16 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	84 %	94 %	75 %	96 %	95 %	91 %	69 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/sem.)		7,7%	s. o.	9 %	2 %	10 %	6 %	3 %	7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

La forte proportion d'immigrants âgés est la deuxième caractéristique qui distingue les aînés de Bordeaux-Cartierville de la moyenne des aînés montréalais. Selon l'aire de voisinage, ils représentent de 47 % à 77 % du nombre total d'aînés. La grande majorité d'entre eux proviennent de trois régions du monde : l'Europe du Sud, l'Asie centrale occidentale et le Moyen-Orient, de même que l'Afrique du Nord. Plusieurs ont émigré de la Grèce et de l'Italie, de l'Arménie, de la Syrie et du Liban ainsi que de l'Égypte; ils se sont surtout établis au Canada avant 1991.

On note toutefois dans deux secteurs une proportion deux fois plus importante d'immigrants récents que dans la moyenne du territoire (4 % pour les voisinages de Grenet-Louisbourg et du Collège Bois-de-Boulogne, comparé à 2,3 % pour le territoire du CSSS et 1,7 % pour celui du CLSC de Bordeaux-Cartierville). Vraisemblablement parrainés par un membre de leur famille établi sur le territoire, ces aînés sont plus susceptibles de connaître des difficultés d'intégration sociale en raison de différences culturelles et linguistiques entre le pays d'origine et la société d'accueil. Il faut savoir que la majorité des immigrants n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, de sorte que leur connaissance de ces deux langues résulte d'un apprentissage postérieur à celui de leur langue maternelle. Si l'une ou l'autre de ces langues n'a pas été apprise avant la migration, cet apprentissage a plus de chances de se faire si l'immigrant est arrivé assez jeune, notamment s'il a fait une partie de ses études au Canada. Chez les immigrants arrivés après l'âge de 20 ans, on peut affirmer que plus l'âge à l'immigration augmente, plus la proportion de ceux qui ne connaissent ni le français ni l'anglais s'accroît, jusqu'à atteindre 43 % chez les hommes immigrants arrivés à 65 ans et plus et 48 % chez les femmes du même groupe d'âge<sup>29</sup>. Ces aînés pourraient aussi être plus à risque de pauvreté puisqu'ils ne peuvent bénéficier du régime de Sécurité de la vieillesse s'ils n'ont pas été résidents au Canada pendant au moins dix ans, et même après dix ans, ils ne bénéficient que de prestations partielles.

La méconnaissance des langues officielles n'est pas uniquement l'affaire des nouveaux arrivants. En effet, on constate que, selon le voisinage, de 7 % à 24 % des aînés n'ont pas une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour soutenir une conversation. À cet égard, deux secteurs présentent des proportions inquiétantes : celui du parc de Beauséjour, où un aîné sur cinq (19 %) ne peut communiquer dans l'une ou l'autre des deux langues, et celui de Grenet-Louisbourg, où cette proportion augmente à un aîné sur quatre. La proportion d'aînés connaissant l'anglais est toutefois supérieure à celle qui ne connaît aucune des langues officielles pour chacun des voisinages, à l'exception du voisinage de Grenet-Louisbourg. Plusieurs ressources du territoire, dont les CLSC, offrent des services en langue anglaise, dans la mesure où le programme d'accès à ces services de la région le prévoit. Globalement, si l'on considère uniquement la connaissance du français, langue officielle à Montréal, dans quatre voisinages sur six, plus du tiers des aînés ne comprennent pas le français. Parmi ces secteurs, deux voisinages en comptent plus de 50 %.

La majorité des aînés des six aires de voisinage vivent en couple ou en famille et l'on constate une proportion légèrement plus importante de personnes âgées immigrantes vivant avec des membres de leur famille proche ou étendue que pour l'ensemble des personnes âgées. Malgré tout, on retrouve une proportion plus élevée d'aînés vivant seuls que la moyenne du territoire dans la moitié des voisinages. Ainsi, dans le voisinage Nord des Galeries Normandie,

---

<sup>29</sup> D'après les données du recensement de 2001 compilées par Mongeau (2007) pour l'Institut de la statistique du Québec.

le tiers des aînés vivent en solo et cette proportion atteint 42 % et 46 % respectivement dans les voisinages Grenet-Louisbourg et du Collège Bois-de-Boulogne. Ces trois secteurs abritent tous des ressources d'habitation pour aînés, à caractère public ou privé. Compte tenu de la limite des données, il est toutefois impossible de savoir si ces personnes habitant seules résident majoritairement dans ces ressources d'habitation.

Sur le plan de la scolarisation, on remarque que la proportion de personnes âgées ne détenant aucun diplôme est plus élevée dans les six voisinages que la moyenne du territoire du CSSS (36 %). Il faut toutefois considérer cette donnée avec circonspection, puisque les aînés du territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent sont en moyenne plus scolarisés que les aînés de Montréal et que plusieurs voisinages regroupent une proportion supérieure d'aînés détenant un diplôme universitaire. Seulement deux voisinages accueillent une proportion plus élevée d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires que la moyenne montréalaise (44 %). Le taux le plus faible de scolarisation se trouve dans le voisinage Grenet-Louisbourg, où près de deux aînés sur trois (64 %) ne détiennent aucun diplôme.

Le territoire de Bordeaux-Cartierville est surtout occupé par des ménages de classe moyenne et de classe moyenne supérieure et compte, globalement, une faible proportion d'aînés vivant sous le seuil de faible revenu. Néanmoins, dans deux voisinages la part d'aînés vivant sous le seuil de faible revenu après impôt dépasse la moyenne du territoire; il s'agit des voisinages du Collège Bois-de-Boulogne et du Nord des Galeries Normandie, qui comptent respectivement 16 % et 15 % de personnes âgées vivant sous le seuil de faible revenu après impôt. C'est donc dire qu'environ un aîné sur six résidant dans ces secteurs ne bénéficie pas de revenus suffisants pour subvenir à trois besoins essentiels, soit se nourrir, se loger et s'habiller. Contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas nécessairement les secteurs où résident le plus grand nombre d'immigrants âgés qui connaissent les plus hauts taux de pauvreté, du moins formellement<sup>30</sup>. Les deux secteurs sont plutôt caractérisés par une forte proportion de femmes âgées, de personnes vivant seules et de personnes âgées de 75 ans et plus. Ce sont également deux territoires où l'on note la présence de résidences pour aînés. Dans un cas, il s'agit de résidences privées pour aînés<sup>31</sup> et dans l'autre, d'une ressource d'habitation à loyer modique.

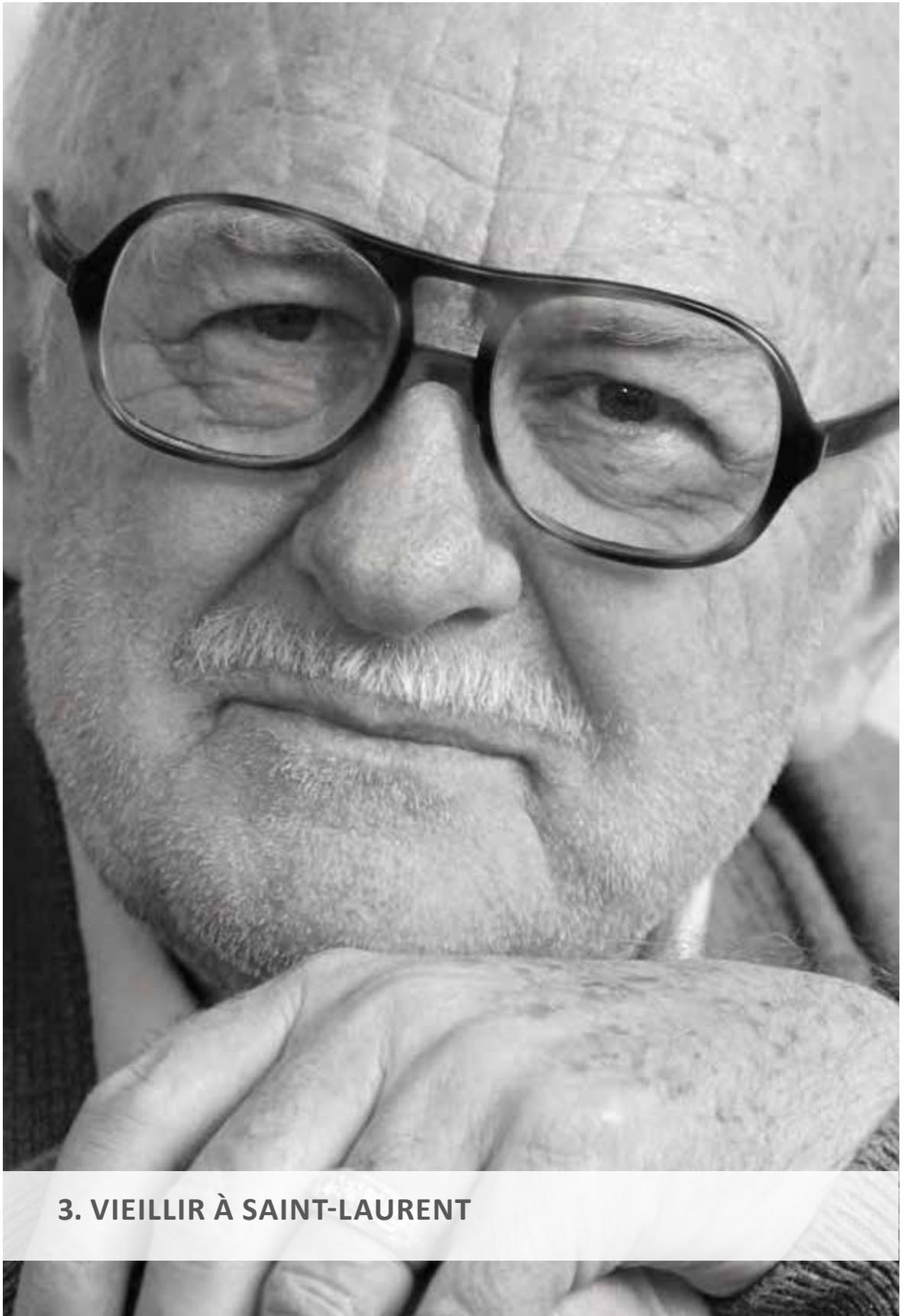
En ce qui concerne la situation des proches aidants âgés, tous les voisinages comptent un certain nombre d'aînés qui procurent plus de cinq heures d'aide et de soins par semaine à des proches âgés. Dans les voisinages du Centre-est de Bordeaux-Cartierville et du parc de Beauséjour, leur proportion est plus élevée que la moyenne du territoire (10 % et 9 % respectivement, comparé à 7,7 %). Plus de la moitié des aidants âgés de ces deux secteurs fournissent plus de dix heures de soins par semaine et la majorité d'entre eux sont des femmes.

Nous aborderons en conclusion de ce document quelques pistes de réflexion et d'action qui permettront de guider les interventions auprès des aînés de Bordeaux-Cartierville au regard des facteurs de risque qui peuvent influencer leur vulnérabilité, notamment sur le plan de l'accessibilité des ressources et des services.

<sup>30</sup> Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, les seuils de faible revenu sont établis à partir de la situation économique des ménages. Ainsi, un aîné ayant des revenus de moins de 10 000 \$ annuellement, mais habitant dans une famille dont les revenus se situeraient au-dessus du seuil de faible revenu ne serait pas considéré avec cet indicateur comme vivant sous le seuil de faible revenu.

<sup>31</sup> En 2006, au moment du recensement, les Résidences Tournesol n'étaient pas encore une ressource intermédiaire.





### **3. VIEILLIR À SAINT-LAURENT**



### 3.1 LES SIX AIRES DE VOISINAGE

Selon les données du recensement 2006, le territoire de Saint-Laurent accueille 14 005 personnes âgées de 65 ans et plus, un nombre supérieur à celui de Bordeaux-Cartierville. Ces aînés représentent 17,5 %<sup>32</sup> de la population laurentienne, soit environ une personne sur six. Dans le contexte de cette étude, nous avons considéré uniquement les aînés vivant à domicile ou dans une résidence pour retraités et avons exclu de l'échantillon ceux résidant en centre d'hébergement. Au total, Saint-Laurent abrite donc, en 2006, 13 105 aînés en ménage privé. La figure 4 présente les limites géographiques des six aires de voisinage de Saint-Laurent, sélectionnées principalement en raison du nombre absolu de personnes âgées de 65 ans et plus qui y résident. Ensemble, ces six aires de voisinage regroupent 72 % des aînés vivant en ménage privé à Saint-Laurent, soit 9 500 personnes.

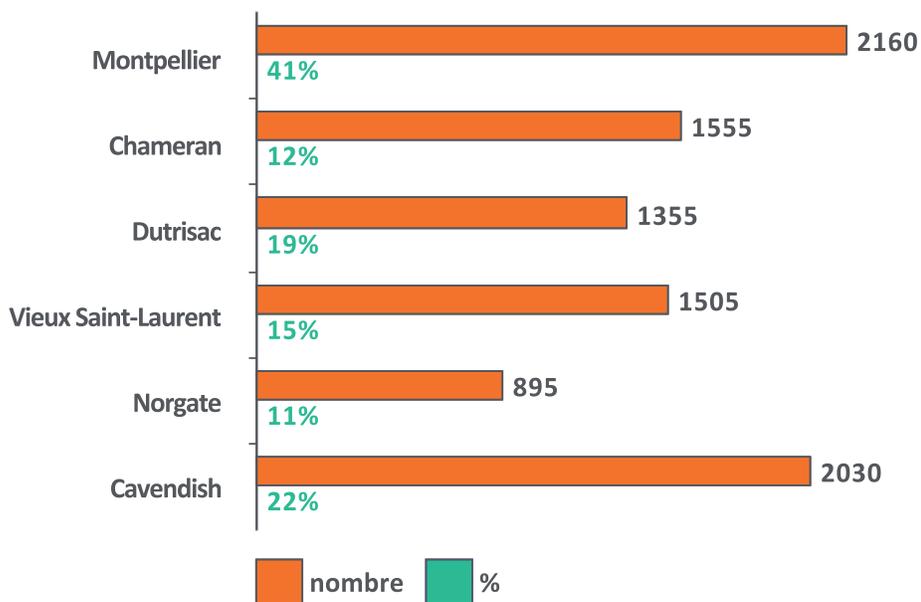
FIGURE 4 LES VOISINAGES DU TERRITOIRE DE SAINT-LAURENT



<sup>32</sup> Nous avons arrondi les décimales dans cette étude pour favoriser la clarté du propos. C'est pourquoi on trouvera la proportion de 18 % dans tous les tableaux synthèses de ce document.

Si Saint-Laurent compte la plus importante concentration d'enfants de 4 ans et moins à Montréal, elle rassemble aussi, à l'autre extrémité de la pyramide d'âge, une concentration importante de personnes âgées. Les résidents des troisième et quatrième âges<sup>33</sup> y sont nombreux et l'arrondissement offre de nombreuses activités culturelles et de loisirs à l'intention de sa population aînée. C'est sans compter la présence active de plusieurs clubs de l'âge d'Or et d'organismes communautaires offrant du soutien aux personnes vieillissantes. Ce vieillissement de la population laurentienne est encore plus visible à l'échelle des voisinages. Des six aires sélectionnées, trois voisinages comportent une proportion d'aînés supérieure à la moyenne du territoire : Montpellier, Cavendish et Dutrisac. Le « village de Montpellier », comme le surnomment ses résidents, se situe loin en tête, avec 41 % de sa population âgée de 65 ans et plus (figure 5). À lui seul, ce voisinage rassemble 16 % de tous les aînés vivant en ménage privé du territoire de Saint-Laurent. Le secteur Cavendish suit de près en abritant 15 % du total des aînés résidant à domicile ou dans une résidence pour retraités de Saint-Laurent.

**FIGURE 5 NOMBRE ET POURCENTAGE D'AÎNÉS SELON L'AIRE DE VOISINAGE (SAINT-LAURENT)**



Autre caractéristique distinctive du territoire, Saint-Laurent affiche la plus forte proportion d'immigrants des dix-neuf arrondissements de la ville de Montréal. Plus d'un habitant sur deux est né à l'extérieur du Canada. À cela s'ajoute une personne sur cinq dont au moins un des deux parents est né à l'étranger<sup>34</sup>. Les immigrants originaires du Liban y sont les plus nombreux, mais ceux provenant de la Chine et du Maroc figurent également parmi les plus nombreux. Nous verrons que la diversité ethnique est une caractéristique bien présente chez les aînés laurentiens.

<sup>33</sup> Le nombre d'aînés âgés de 65 à 79 ans atteint 10 130 personnes et représente 11,9 % de la population. Les personnes faisant partie du quatrième âge, soit celles de 80 ans ou plus, sont au nombre de 4 820 et composent 5,7 % de la population de l'arrondissement (Ville de Montréal, 2009).

<sup>34</sup> *Ibid.*

Dans les pages suivantes, nous présenterons le portrait sociodémographique des aînés de chacune des aires de voisinage de Saint-Laurent choisies pour cette étude. Une synthèse des données est présentée à la fin de la section. On retrouvera les principaux enjeux et les pistes de réflexion et d'action pour les deux sous-territoires de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent à la fin du document.

### 3.2 VOISINAGE MONTPELLIER

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Boulevard de la Côte-Vertu

**Au sud**

Voie ferrée

**À l'est**

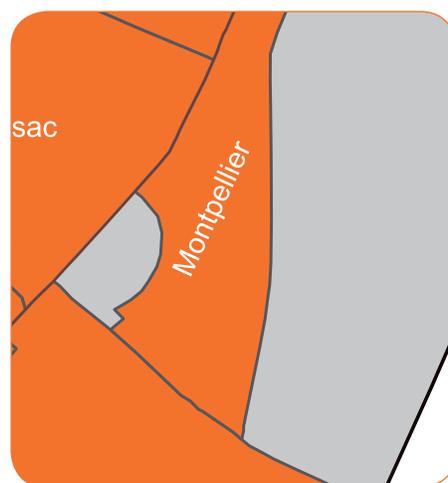
Boulevard Lebeau (entre Côte-Vertu et la voie ferrée)

Voie ferrée

**À l'ouest**

Rue Barré

Avenue Sainte-Croix



#### Description du secteur

Développé sur les terrains d'une ancienne carrière et sur ceux ayant appartenu à la congrégation des Soeurs de Sainte-Croix, ce voisinage a connu un important essor immobilier entre les années 1975 et 2000. Il est constitué de condominiums et d'immeubles à logements d'une dizaine d'étages, entourés d'espaces verts. C'est un quartier de classes moyenne supérieure et aisée; le coût des loyers y est élevé. Bordé par une voie ferrée sur deux côtés et situé en retrait du boulevard de la Côte-Vertu, le voisinage Montpellier ne porte pas l'épithète de « village » pour rien : le secteur abrite un parc, un centre commercial, une église arménienne et même une école privée. Le voisinage compte aussi une résidence pour retraités, le Manoir de Casson, et une association d'aînés (Les aînés du Village Montpellier). L'aire de voisinage sélectionnée comprend également une zone à l'est du « village », située sur le boulevard de la Côte-Vertu, entre la voie ferrée et le boulevard Lebeau, qui comprend une série d'immeubles à logements.

Le secteur est desservi par plusieurs autobus circulant sur le boulevard de la Côte-Vertu et une gare de trains (la gare Montpellier). Cependant, à l'intérieur du « village », un seul autobus est accessible et sa fréquence est faible. Un centre commercial, pourvu d'un marché d'alimentation de grande surface, dessert les résidents du voisinage et des secteurs environnants. Le centre commercial est un lieu réputé de rencontre des aînés; ceux-ci s'y retrouvent pour faire de menues emplettes et pour échanger autour d'un café.

### **Caractéristiques de la population aînée**

Deux mille cent soixante (2 160) aînés résident dans le voisinage Montpellier, où ils représentent 41 % de la population locale. Ce nombre impressionnant place le voisinage Montpellier en tête des quartiers laurentiens qui accueillent la plus forte proportion d'aînés. Avec l'avancement en âge et, souvent, à la suite d'un veuvage, beaucoup de ces personnes ont troqué leur ancienne maison unifamiliale à Saint-Laurent pour un condominium, un appartement ou une résidence haut de gamme pour retraités dans ce secteur, ce qui explique que trois aînés sur dix dans ce voisinage ont déménagé au cours des cinq dernières années précédant le recensement. Les aînés de Montpellier sont majoritairement des femmes (63 %). Près des deux tiers de ces aînés (61 %) sont âgés de 75 ans et plus. Fait à noter : 13 % ont déjà célébré leur 85<sup>e</sup> anniversaire.

Sur le plan matrimonial, moins d'une personne âgée sur deux (46 %) est mariée alors que le tiers (34 %) des aînés du voisinage sont veufs. On compte aussi une proportion relativement importante d'aînés (12 %) qui ne se sont jamais mariés et 5 % de personnes divorcées ou séparées. Bien qu'une majorité (58 %) vive en couple, le voisinage compte 42 % de personnes âgées habitant seules. Il s'agit de la plus forte proportion d'aînés vivant seuls parmi les six voisinages de Saint-Laurent sélectionnés pour cette étude. Ce haut pourcentage est sans doute attribuable au nombre élevé de veuves résidant dans ce secteur. Nous verrons plus loin que le fait d'habiter seul combiné au veuvage et à l'avancement en âge a une incidence sur le revenu des aînés. Par ailleurs, le nombre d'aînés vivant avec une personne apparentée est faible dans ce quartier.

Le secteur est aussi caractérisé par le fait qu'on y retrouve, en moyenne, une proportion moins importante d'aînés nés à l'extérieur du Canada que dans tous les autres voisinages sélectionnés. Le voisinage Montpellier accueille 40 % d'immigrants âgés, comparativement à 52 % pour le territoire laurentien et 54 % pour celui du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent. Ce sont majoritairement des immigrants de longue date : 85 % d'entre eux se sont installés au pays avant 1991, dont 51 % avant 1971. Seulement 1 % d'entre eux sont arrivés entre 2001 et 2006, alors que 15 % ont immigré au cours des quinze années précédant le recensement (entre 1991 et 2005). Ces aînés sont natifs de trois régions du monde : l'Asie centrale occidentale et le Moyen-Orient (40 %), l'Afrique du Nord (36 %) et l'Europe (20 %). Ils proviennent surtout du Liban, de l'Égypte, du Maroc et de divers pays européens.

La majorité de ces derniers connaissent et utilisent les deux langues officielles. Une petite proportion (3 %) ne connaît pas suffisamment le français et l'anglais pour pouvoir converser et 10 % ne connaissent que l'anglais. Plus scolarisés que la moyenne des aînés du territoire, ils sont 51 % à détenir un diplôme d'études postsecondaires, dont 30 % à être titulaires d'un diplôme universitaire. Même si la proportion est deux fois moindre que la moyenne des aînés

du territoire, il reste qu'un aîné sur cinq (19 %) de ce secteur n'a aucun diplôme. Ce pourcentage est attribuable à la forte présence des femmes parmi les aînés. Il faut savoir qu'avant les années 1960, les femmes ne bénéficiaient pas du même accès aux études supérieures au Québec et étaient moins encouragées que les hommes à poursuivre des études postsecondaires.

### SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AÎNÉE DU VOISINAGE MONTPELLIER

		CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	CLSC de Saint-Laurent	Montpellier
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	2 160
	%	18 %	18 %	41 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	37 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	63 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	39 %
	75-84 ans	39 %	41 %	48 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	13 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	40 %
	2001-2006	2,3 %	2,7 %	1 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	85 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	10 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	3 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	32 %	42 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	19 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	9 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	72 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	9 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

La situation économique des aînés de Montpellier est enviable à maints égards. Toutefois, on note que 9 % des personnes âgées de ce secteur vivent sous le seuil de faible revenu. Cette donnée surprend, compte tenu du niveau socioéconomique du voisinage. On peut vraisemblablement l'attribuer au nombre élevé de veuves âgées vivant seules qui habitent le secteur. Si l'espérance de vie des femmes à la naissance est d'environ 83 ans<sup>35</sup>, plusieurs atteignent ou atteindront l'âge de 90 ans. En considérant que les femmes prennent en moyenne une retraite entre l'âge de 55 à 60 ans, il faut considérer 25 à 30 années de vie sans revenus de travail. Compte tenu de leur espérance de vie, les femmes doivent étirer leurs économies pendant de nombreuses années, plus que les hommes aînés, qui bénéficient de revenus supérieurs et cohabitent, pour la plupart, avec une conjointe. On comprend dès lors que l'avancement en âge, surtout l'atteinte du grand âge, se conjugue avec l'appauvrissement des femmes. Le veuvage a aussi une incidence directe sur leur niveau de vie. Selon une enquête de Statistique Canada<sup>36</sup>, en 2001, cinq ans après être devenues veuves, 9,4 % des femmes vivaient dans une situation de faible revenu, soit deux fois la proportion de femmes âgées mariées, qui s'élevait à 4,8 %.

Quant à la proportion de proches aidants âgés, on observe que près d'un aîné sur dix (9 %) fournit de l'aide et des soins pendant plus de cinq heures par semaine à un proche âgé. Cette proportion est supérieure à la moyenne du territoire.

Que retenir de ce portrait des aînés du voisinage Montpellier? En premier lieu, leur nombre impressionnant qui en fait le groupe social le plus important de ce secteur, au point où Montpellier pourrait être qualifié de « village retraite », même si ce n'est pas la vocation résidentielle première de ce secteur. Comptant une majorité de femmes, de personnes âgées de 75 ans et plus et 42 % de résidents vivant seuls, le voisinage Montpellier a sans doute l'indice de vieillissement le plus élevé de Saint-Laurent. En deuxième lieu, compte tenu du fait que 13 % des personnes aînées de ce secteur ont 85 ans et plus et qu'une forte proportion d'entre elles vivent seules, les risques de limitations, de perte d'autonomie ainsi que d'isolement social y sont plus élevés que pour la moyenne des aînés du territoire. Le maintien d'une vie sociale et active de même que le besoin de soins à domicile apparaissent donc comme les principaux enjeux de ce secteur.

---

<sup>35</sup> En 2006, l'Institut de la statistique du Québec établissait la projection concernant l'espérance de vie moyenne chez les femmes à 83,1 ans et 77,6 ans chez les hommes (Conseil des aînés, 2007).

<sup>36</sup> Voir Li, C., 2004.

### 3.3 VOISINAGE CHAMERAN

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Boulevard Henri-Bourassa

**Au sud**

Boulevard de la Côte-Vertu (entre la voie ferrée et Lebeau)

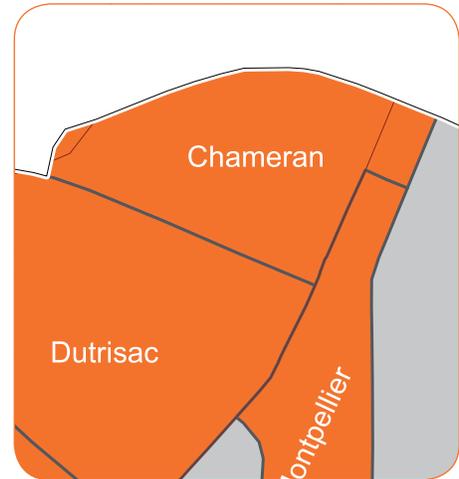
Voie ferrée (entre Lebeau et autoroute des Laurentides)

**À l'est**

Autoroute des Laurentides (autoroute 15)

**À l'ouest**

Boulevard Jules-Poitras



#### Description du secteur

Avec plus de 12 500 résidents, le voisinage Chameran est sans contredit le plus densément peuplé de l'arrondissement Saint-Laurent. Il est situé entre le boulevard Jules-Poitras et l'autoroute des Laurentides. Les habitations de ce secteur se sont construites très rapidement entre 1960 et 1969. Le voisinage peut être subdivisé en deux zones aux caractéristiques sociodémographiques différentes : Chameran-centre et la couronne Chameran. La première zone est composée de rues circulaires bordées de maisons unifamiliales et de grands duplex, tous occupés par des ménages de classe moyenne. Ceinturant ces rues, les boulevards Deguire, Jules-Poitras et Thompson regroupent quant à eux de nombreux immeubles à logements de cinq à dix étages et forment la couronne Chameran. On retrouve dans cette zone une résidence privée pour personnes âgées, le Manoir Saint-Laurent.

Surnommé « le petit Beyrouth », le voisinage Chameran est surtout composé d'immigrants d'origine libanaise qui s'y sont installés au fil des quarante dernières années. Depuis une dizaine d'années cependant, la couronne Chameran connaît un « boom » d'immigration ainsi qu'une forte mobilité résidentielle<sup>37</sup>. Les loyers y sont relativement élevés et plusieurs immeubles à logements présentent des signes de vétusté. La situation économique des habitants de la couronne est précaire et les taux de chômage et d'inactivité y sont plus élevés que la moyenne montréalaise<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Arrondissement de Saint-Laurent, 2008.

<sup>38</sup> *Ibid.*

Le voisinage Chameran est relativement bien desservi en commerces, services de proximité et transport en commun si l'on habite la portion sud du secteur. Il est toutefois peu desservi dans la portion nord. Les résidents de la portion sud bénéficient d'un petit centre commercial, de nombreux autobus menant directement à une station de métro de même que de l'accès à une gare de trains (gare Montpellier). Ceux de la zone nord, où se situe la résidence pour aînés, se trouvent en quelque sorte dans un désert alimentaire et n'ont accès qu'à un seul autobus circulant sur le boulevard Jules-Poitras. À proximité du voisinage, une Clinique Réseau Intégré (CRI) offre des services de médecine familiale aux résidents du secteur, sept jours par semaine. Des aînés du voisinage se rassemblent au parc Painter, où l'arrondissement organise des activités de loisirs.

### **Caractéristiques de la population aînée**

Situé au troisième rang des voisinages de Saint-Laurent comportant le plus grand nombre d'aînés, le secteur Chameran abrite pas moins de 1 555 personnes âgées, bien que celles-ci ne représentent que 12 % de la population totale du voisinage<sup>39</sup>. Les aînés de Chameran se divisent également en deux groupes d'âge : 50 % sont âgés entre de 65 à 74 ans et 50 % ont 75 ans et plus. Toutefois, si on considère les deux zones qui constituent le voisinage, on observe que Chameran-centre présente une proportion plus élevée de « jeunes aînés » (55 % des aînés ont moins de 75 ans), alors que la couronne Chameran offre un profil inverse (53 % des aînés ont 75 ans et plus, dont 11 % ont 85 ans ou plus). Il en est de même en ce qui concerne le sexe des personnes âgées : Chameran-centre compte une majorité d'hommes âgés (53 %, comparé à 47 % de femmes), alors que la couronne Chameran rassemble une forte majorité de femmes aînées (62 %, comparé à 38 % d'hommes). Ces différences sont relatives à l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes et la présence d'une résidence pour retraités dans la couronne Chameran. En moyenne, le voisinage Chameran regroupe une majorité de femmes aînées, comme l'indique le tableau synthèse.

Même si les autorités municipales observent une forte mobilité résidentielle de la population dans Chameran<sup>40</sup>, cette mobilité ne semble pas être le propre des aînés, qui affichent au contraire une grande stabilité résidentielle, du moins en 2006. Ainsi, 83 % des personnes âgées du secteur habitent à la même adresse depuis au moins cinq ans. Ce pourcentage est un peu plus élevé dans Chameran-centre (86 %) que dans la couronne (82 %) et demeure supérieur au taux moyen de mobilité résidentielle des aînés du territoire du CLSC Saint-Laurent.

Quant au statut matrimonial, près d'un aîné sur deux (49 %) résidant dans ce voisinage est marié, alors qu'un tiers (30 %) est veuf. Le secteur accueille aussi 11 % d'aînés divorcés ou séparés et 10 % de célibataires. Là encore, on remarque un écart important entre les résidents de Chameran-centre (66 % sont mariés et 21 % sont veufs) et ceux de la couronne, qui compte un nombre plus élevé de veufs (40 % sont mariés et 35 % sont veufs). Le statut matrimonial influence le mode de vie en couple ou en solo. Ainsi, dans le secteur Chameran, près de six aînés sur dix (59 %) vivent en couple ou en famille, 3 % avec des personnes

<sup>39</sup> La couronne Chameran est particulièrement peuplée. Selon les autorités municipales, la densité de la population de la couronne Chameran est comparable à celle de la ville de Séoul (Arrondissement Saint-Laurent, 2008).

<sup>40</sup> Voir à ce sujet Arrondissement Saint-Laurent (2008).

apparentées, alors que 38 % vivent seuls, une proportion supérieure à la moyenne du territoire (31 %). Ce pourcentage élevé est associé au fait que près de la moitié (45 %) des aînés de la couronne Chameran habitent en solo, contre seulement 21 % dans Chameran-centre. On voit donc se dessiner un portrait spécifique des personnes âgées de la couronne Chameran; celui-ci est composé d'une majorité de femmes, de personnes âgées de 75 ans et plus et de personnes vivant seules à domicile ou en résidence.

### SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AÎNÉE DU VOISINAGE CHAMERAN

		CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	CLSC de Saint-Laurent	Chameran
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	1 555
	%	18 %	18 %	12 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	43 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	57 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	50 %
	75-84 ans	39 %	41 %	42 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	8 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	64 %
	2001-2006	2,3 %	2,7 %	7 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	77 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	12 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	11 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	32 %	38 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	36 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	21 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	83 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	6 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Le voisinage Chameran se distingue des autres voisinages laurentiens en ce qu'il rassemble la plus grande proportion d'immigrants âgés : 64 % des aînés de ce secteur sont nés hors du Canada. Ce voisinage compte aussi trois fois plus d'immigrants aînés ayant immigré récemment (7 %) que la moyenne du territoire (2,3 %). Dans l'ensemble, les trois quarts (77 %) des immigrants âgés se sont installés au pays avant 1991, dont la moitié (39 %) avant 1971. Cependant, on note que 23 % d'entre eux sont arrivés entre 1991 et 2006. C'est dire que près du quart des immigrants âgés sont arrivés au pays en étant âgés de 50 ans ou plus. Au Québec comme au Canada, la plupart des immigrants de cette catégorie d'âge sont parrainés par un membre de leur famille<sup>41</sup>. Or, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, plus l'âge au moment de l'immigration est élevé, plus l'immigrant risque de vivre sous le seuil du faible revenu. Pour ceux qui ont immigré au mitan de la vie, l'accès à des sources de revenus est très difficile. Ayant peu travaillé au Canada, voire pas du tout, n'étant donc pas admissibles au Régime des rentes du Québec et ne répondant pas au critère selon lequel il faut avoir résidé pendant au moins dix ans pour avoir droit à des prestations de la Sécurité de la vieillesse, il est fort probable que plusieurs immigrants aînés ne puissent pas obtenir une pension de l'État. Ainsi, à moins d'avoir cumulé d'importants avoirs qui leur assurent une autonomie économique durant leur vieillesse, les aînés ayant immigré au cours des quinze dernières années risquent de dépendre des revenus des membres de leur famille pour subsister.

Globalement, les immigrants âgés de Chameran proviennent de l'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (48 %), surtout du Liban, de l'Afrique du Nord (33 %), et de l'Europe (19 %). Ceux arrivés récemment, c'est-à-dire au cours des cinq années précédant le recensement, proviennent de deux des trois régions citées précédemment, soit l'Asie centrale occidentale et le Moyen-Orient (86 %) ainsi que l'Afrique du Nord (14 %). Sur le plan linguistique, 11 % des aînés ne connaissent pas suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation. Cette proportion est parmi les plus élevées de tous les voisinages étudiés. Ils sont un peu plus nombreux dans la couronne Chameran (12 %) qu'à Chameran-centre (8 %) à vivre cette situation. De plus, 12 % ne connaissent que l'anglais comme langue officielle, alors que cette proportion grimpe à 20 % chez les aînés de Chameran-centre. Considérant que le français est la langue officielle de Montréal et, par conséquent de Saint-Laurent, ce sont 33 % des aînés du secteur Chameran qui n'ont pas une connaissance suffisante du français pour tenir une conversation.

Néanmoins, les aînés du voisinage Chameran ont un niveau de scolarisation se situant dans la moyenne du territoire du CSSS, mais qui demeure supérieur à la moyenne montréalaise. En effet, 36 % des aînés n'ont aucun diplôme, 28 % ont un diplôme secondaire et 36 % ont un diplôme d'études postsecondaires, dont 18 %, un diplôme universitaire. Malgré un niveau de scolarisation appréciable, un aîné sur cinq (21 %) résidant dans le voisinage Chameran vit sous le seuil de faible revenu après impôt. Chameran est le voisinage qui regroupe le plus grand nombre d'aînés vivant une fragilité économique parmi les douze voisinages sélectionnés pour cette étude.

---

<sup>41</sup> Elgersma, S., 2010.

En affinant notre analyse, nous observons sans surprise que cette pauvreté est plus prégnante dans la couronne Chameran, où 27 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent sous le seuil de faible revenu après impôt, comparé à 8 % pour les résidents âgés de Chameran-centre et 14 % pour la moyenne des aînés du territoire. Cette donnée est très préoccupante. Si l'on considère une autre mesure, celle du seuil de faible revenu *avant* impôt, mesure à partir de laquelle la Direction de santé publique établit son analyse de la situation socioéconomique des aînés, c'est alors près d'un aîné sur deux (47 %) de la couronne Chameran qui vit sous le seuil de faible revenu, une proportion supérieure à la moyenne du territoire montréalais (28 %) et du Québec (20 %)<sup>42</sup>. Selon le Conseil des aînés, la proportion de personnes à faible revenu est beaucoup plus élevée chez les femmes, les personnes vivant seules, les 75 ans et plus, les locataires et les immigrants âgés arrivés récemment<sup>43</sup>. Or, tous ces indicateurs caractérisent le profil des résidents de la couronne Chameran et peuvent expliquer pourquoi on retrouve dans ce secteur une proportion aussi élevée d'aînés qui ont un faible revenu.

En ce qui a trait aux proches aidants âgés, on note que 6 % des aînés du voisinage Chameran procurent cinq heures et plus de soins hebdomadaires à des proches âgés, une proportion légèrement inférieure à la moyenne du territoire.

En conclusion, que retenir de ce portrait sommaire des aînés du voisinage Chameran au regard des facteurs de risque de vulnérabilité? Nous avons montré que les aînés de ce voisinage présentent des caractéristiques sociales différentes selon qu'ils résident dans la zone Chameran-centre ou dans celle de la couronne Chameran. Globalement, les aînés de Chameran-centre présentent peu de risques de vulnérabilité en raison de leur âge, de leur statut matrimonial, de leur scolarisation et de leur revenu. Cependant, bien qu'ils ne soient pas majoritaires, 45 % des aînés de ce secteur ont, au moment du recensement, 75 ans ou plus. Il est probable qu'ils soient encore plus nombreux aujourd'hui. De plus, 8 % ne connaissent ni le français ni l'anglais, ce qui peut constituer un frein dans la recherche d'aide.

La situation est beaucoup plus préoccupante pour la zone de la couronne Chameran où, compte tenu de leur profil, de nombreux aînés pourraient cumuler plusieurs facteurs de risque de vulnérabilité au regard de la pauvreté, de la santé, de la détresse psychologique et de l'accès aux ressources et services. Étant donné la présence d'une résidence pour aînés dans cette zone, il est difficile de départager la condition des aînés vivant à domicile de celle des aînés vivant en résidence. Seule une étude plus approfondie permettrait de mieux cerner les conditions socioéconomiques des aînés de la couronne Chameran selon le type d'habitat. Selon le portrait général que nous avons pu dégager, il appert que plus d'un aîné sur quatre résidant dans la couronne Chameran vit sous le seuil de faible revenu après impôt. Considéré comme un déterminant social de la santé, le revenu influence les habitudes de vie, notamment l'inactivité physique, qui est plus importante chez les personnes à faible revenu<sup>44</sup>. Disposer d'un faible revenu, vivre seul et être inactif physiquement ont aussi une influence importante sur la possibilité de souffrir d'un problème de santé chronique<sup>45</sup>. De

<sup>42</sup> Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008

<sup>43</sup> Conseil des aînés, 2007.

<sup>44</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. Disponible en ligne.

<sup>45</sup> Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008.

plus, les personnes âgées les moins scolarisées et vivant dans une situation de précarité économique sont en plus grande proportion en perte d'autonomie, comparé à celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou qui ont un revenu moyen ou élevé<sup>46</sup>. Sur le plan de la santé mentale, les femmes âgées, les personnes vivant seules, les personnes peu scolarisées ou bénéficiant de faibles revenus sont plus susceptibles que les autres de présenter un indice élevé de détresse psychologique<sup>47</sup>. Si l'on considère en outre la proportion relativement importante (19 %) d'immigrants âgés arrivés au pays depuis 1991 et le fait que 12 % des personnes âgées de la couronne Chaméran ne connaissent ni le français ni l'anglais, on peut prévoir que ces indicateurs pourraient influencer à la hausse le risque de détresse psychologique.

Globalement, la situation économique des aînés, l'inclusion sociale des aînés vivant seuls, en particulier ceux vivant encore en domicile privé, l'accès aux soins à domicile et, plus généralement, aux ressources et services adaptés sur les plans linguistique et culturel, nous paraissent les enjeux les plus importants pour les aînés du voisinage Chaméran.

---

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Ibid.*

### 3.4 VOISINAGE DUTRISAC

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Rue Poirier (entre Saint-Germain et Dutrisac)  
Boulevard Henri-Bourassa (entre Dutrisac et la voie ferrée)

**Au sud**

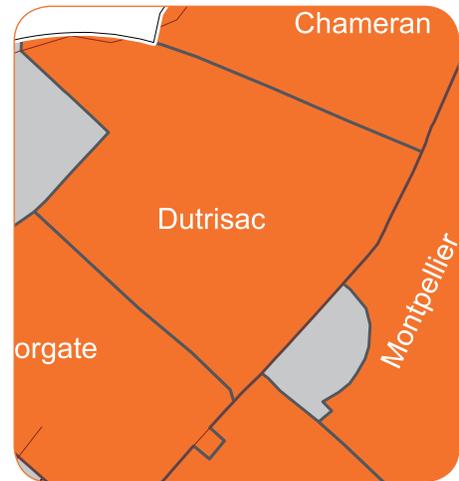
Boulevard de la Côte-Vertu

**À l'est**

Voie ferrée

**À l'ouest**

Rue Saint-Germain



#### Description du secteur

Paisible et verdoyant, le voisinage Dutrisac est un quartier résidentiel surtout composé de maisons unifamiliales occupées par des ménages de classe moyenne et de classe moyenne supérieure. Au nord de la rue Poirier, entre la rue Dutrisac et la voie ferrée, on retrouve des immeubles à logements de cinq étages ou plus et des condominiums relativement récents. Au centre du voisinage, les rues Élisabeth et Dutrisac abritent une série d'habitations à loyer modique pour les familles à faibles revenus. On y retrouve aussi la Maison Saint-Hippolyte, une habitation à loyer modique pour aînés.

Le CLSC Saint-Laurent est situé dans la partie ouest de ce voisinage, où les Demeures Sainte-Croix, une ressource d'habitation abordable pour les aînés, ont aussi pignon sur rue. Le CLSC héberge le Centre de jour de Saint-Laurent qui offre à une clientèle en perte d'autonomie des services visant à faciliter le maintien dans leur milieu de vie. Mentionnons également la présence dans le secteur de la résidence privée Place St-Moritz et du Centre d'hébergement de Saint-Laurent, même si nous ne comptabilisons pas les résidents de ce dernier dans la présente étude.

Globalement, le voisinage Dutrisac est peu desservi par les transports en commun, à l'exception de la portion sud du secteur, où de nombreux autobus circulent sur le boulevard de la Côte-Vertu. Cependant, la station de métro Côte-Vertu est située non loin de la limite sud-ouest du voisinage. Les commerces et services sont presque tous regroupés sur la rue Poirier et le boulevard de la Côte-Vertu et, selon le lieu de résidence, ils ne sont pas toujours situés à proximité des habitants. Par contre, le voisinage compte plusieurs ressources

communautaires pour les aînés. On y trouve un club de l'âge d'Or (Club de l'âge d'Or Saint-Hippolyte), le comité aînés du COSSL et, bien qu'ils ne soient pas situés dans les limites géographiques du voisinage, le Centre Y Saint-Laurent et le Centre de loisirs Saint-Laurent, qui offrent des activités communautaires et de loisirs aux aînés du secteur.

### **Caractéristiques de la population aînée**

Dix-neuf pour cent (19 %) de la population du voisinage Dutrisac sont âgés de 65 ans et plus en 2006, une proportion relativement élevée pour un quartier à vocation familiale et légèrement supérieure à la moyenne du territoire (18 %). À l'image de ce dernier, les femmes aînées y sont majoritaires et représentent 59 % des personnes âgées du voisinage. Sur le plan de l'âge, les aînés se répartissent à peu près également entre deux sous-groupes, soit les 65 à 74 ans (49 %) et les 75 ans et plus (51 %). Dans ce secteur, 7 % des aînés ont 85 ans et plus et peuvent se targuer d'avoir vécu presque tout le vingtième siècle et au-delà. Sans doute très attachés à leur quartier, les aînés de Dutrisac affichent une grande stabilité résidentielle; seulement 12 % d'entre eux ont déménagé au cours des cinq années précédant le recensement.

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AÎNÉE DU VOISINAGE DUTRISAC

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Saint- Laurent	Dutrisac
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	1 355
	%	18 %	18 %	19 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	41 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	59 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	49 %
	75-84 ans	39 %	41 %	44 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	7 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	50 %
	2001-2006	2,3 %	2,7 %	0 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	87 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	25 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	10 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	32 %	25 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	37 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	7 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	88 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	4 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Les aînés du voisinage sont majoritairement mariés (59 %), mais avec l'avancement en âge, on compte un aîné sur quatre (25 %) devenu veuf, de même que 9 % de personnes divorcées ou séparées et 7 % de célibataires. Près des trois quarts des aînés vivent en couple ou en famille (74 %), alors qu'on dénombre 25 % de personnes âgées vivant seules. Fait à noter, 9 % des aînés vivent avec une personne apparentée, qui peut être un enfant adulte ou un autre membre de la famille proche.

Un aîné sur deux (50 %) résidant dans le voisinage Dutrisac est originaire d'un autre pays que le Canada. Cette migration est très diversifiée. Les immigrants âgés de ce secteur proviennent principalement de l'Europe (46 %), de l'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (28 %), de l'Afrique du Nord (17 %) ainsi que des Antilles et de l'Amérique du Sud (9 %). Près de neuf immigrants âgés sur dix (87 %) sont arrivés au Canada avant 1991, dont les deux tiers (61 %) avant 1971. La plupart d'entre eux sont donc des immigrants de longue date. Cependant, on compte 13 % d'aînés ayant immigré au pays entre 1991 et 2000, soit à l'âge de 50 ans ou plus. Aucun immigrant âgé n'est toutefois arrivé au cours des cinq années précédant le recensement. Sur le plan linguistique, un aîné sur dix (10 %) du voisinage Dutrisac ne connaît pas suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation et un sur quatre (25 %) ne connaît que l'anglais. La proportion de personnes âgées qui n'utilisent que l'anglais est plus élevée que la moyenne du territoire (20 %). Globalement, un aîné sur trois (35 %) du secteur Dutrisac ne peut communiquer en français, langue commune et officielle en matière de services publics. Cette méconnaissance du français peut influencer leur compréhension de l'information de même que leur recours aux services sociaux, de santé et de l'administration publique, des ressources qui font partie du quotidien des aînés.

Le niveau de scolarisation des aînés du voisinage Dutrisac est similaire à la moyenne du territoire. Ils sont 37 % à ne posséder aucun diplôme et 34 % à détenir un diplôme d'études postsecondaires, dont 21 % un grade universitaire. Comme dans la plupart des voisinages de Saint-Laurent et de Bordeaux-Cartierville, on note une proportion plus élevée d'aînés ayant terminé des études universitaires comparativement à la moyenne des aînés de Montréal et du Québec (8 %). Sur le plan des revenus, on observe une faible proportion de personnes âgées de ce secteur vivant sous le seuil de revenu après impôt. Elles sont deux fois moins nombreuses (7 %) à vivre une précarité économique que la moyenne des aînés du territoire (14 %).

En ce qui a trait aux proches aidants âgés, on note, là aussi, une plus faible proportion d'aînés qui procurent de l'aide et des soins à un proche âgé. Les 4 % d'aînés qui le font consacrent de cinq à neuf heures par semaine à soigner un proche aîné (conjoint, parent, enfant, ami, etc.).

En somme, le portrait des aînés du voisinage Dutrisac est similaire à celui de la moyenne des aînés du territoire du CSSS sur les plans du sexe, de l'immigration et de la scolarité. Ils sont toutefois plus jeunes en moyenne, vivent moins souvent seuls, sont moins nombreux à connaître une fragilité économique et à procurer des soins à un proche âgé. Cependant, un aîné sur trois (35 %) ne connaît pas suffisamment le français pour soutenir une conversation et un sur dix (10 %) ne connaît ni le français ni l'anglais. Cette méconnaissance des langues officielles pourrait restreindre leur compréhension et leur recours aux services publics et, par conséquent, les rendre plus vulnérables lorsque ceux-ci avanceront en âge.

### 3.5 VOISINAGE DU VIEUX-SAINT-LAURENT

---

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Boulevard de la Côte-Vertu

**Au sud**

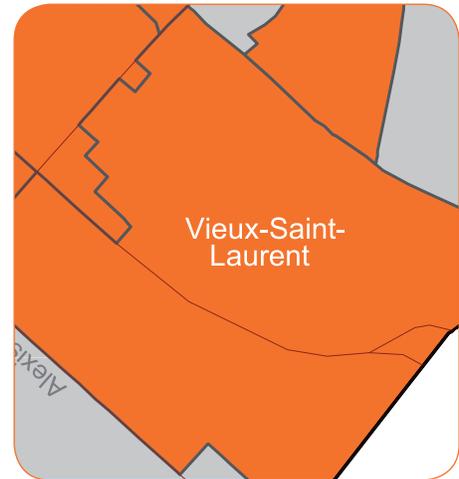
Chemin de la Côte-de-Liesse et autoroute métropolitaine

**À l'est**

Avenue Sainte-Croix

**À l'ouest**

Boulevard Alexis-Nihon



#### Description du secteur

Cœur historique de l'arrondissement, le voisinage du Vieux-Saint-Laurent s'est développé à l'ombre d'un ensemble majestueux de bâtiments anciens regroupant l'Église Saint-Laurent, les collèges Vanier et Saint-Laurent ainsi que le Musée des maîtres et artisans du Québec, tous situés sur l'avenue Sainte-Croix. Quartier aux multiples édifices religieux et aux parcs verdoyants, le voisinage du Vieux-Saint-Laurent a traditionnellement été un lieu de coexistence entre catholiques, juifs et protestants. La partie ouest du secteur abrite d'ailleurs toujours aujourd'hui une communauté juive sépharade dynamique regroupée autour de la synagogue Hékhhal Shalom. Cette coexistence multiculturelle et multiconfessionnelle s'est perpétuée avec l'arrivée d'immigrants en provenance de l'Asie, de l'Europe et de pays arabes.

Le secteur du Vieux-Saint-Laurent est surtout composé de maisons unifamiliales occupées par des ménages de classes moyenne et aisée, mais compte aussi des résidences plus modestes et des immeubles à logements bordant les limites nord et sud du voisinage. Deux ressources d'habitations à loyer modique pour aînés, la Maison Beudet et la Maison Badeaux-Sauvé, de même qu'une résidence privée, les Résidences Alto, ont aussi pignon sur rue dans ce secteur. Situé dans ce quartier, le Centre d'action bénévole et communautaire de Saint-Laurent offre de nombreux services aux aînés de l'arrondissement, notamment des visites et téléphones d'amitié, un accompagnement aux rendez-vous médicaux, de l'aide pour réaliser des emplettes, une popote roulante et du répit pour les proches aidants qui prennent soin d'un aîné en perte d'autonomie. Le Club de l'âge d'Or de Saint-Laurent organise quant à lui des activités de loisirs.

## Caractéristiques de la population aînée

Plus de mille cinq cents (1 500) aînés habitent le voisinage du Vieux-Saint-Laurent. Ensemble, ils forment 15 % de la population de ce quartier. Il s'agit d'une proportion légèrement sous la moyenne du territoire (18 %). Dans tous les sous-groupes d'âge, les femmes sont majoritaires, un fait attribuable, comme nous le verrons, à la longévité des femmes et au nombre appréciable de veuves résidant dans ce secteur. En moyenne, les aînés se répartissent également en deux groupes d'âge : la moitié d'entre eux (50 %) a moins de 75 ans et l'autre moitié, 75 ans et plus. On note toutefois que près d'un aîné sur dix (9 %) a 85 ans ou plus et vit dans son domicile ou dans une résidence pour retraités. Fidèles à leur milieu de vie, 85 % des aînés de ce secteur demeurent à la même adresse depuis au moins cinq ans.

Sur le plan matrimonial, plus d'un aîné sur deux (54 %) est marié, alors que près du tiers (29 %) est veuf. Compte tenu de la proportion d'aînés résidant dans le voisinage ainsi que de leur moyenne d'âge, le pourcentage de veufs apparaît supérieur à la moyenne. Le veuvage est surtout une réalité féminine qui touche particulièrement les aînés du quatrième âge. Notons aussi que le voisinage compte 11 % d'aînés divorcés ou séparés et 6 % de célibataires. Considérant ces données, c'est sans surprise que l'on constate que six aînés sur dix (61 %) vivent en couple et qu'un sur trois habite en solo, par choix ou par résignation. On compte dans ce secteur 6 % des personnes âgées vivant avec une personne apparentée (enfant, parent, autre membre de la famille).

Plus de la moitié des aînés (55 %) du voisinage du Vieux-Saint-Laurent sont nés hors du Canada. Ces immigrants âgés se sont installés au pays à différentes périodes. Ainsi, 54 % de ces aînés sont arrivés au pays avant 1971 et proviennent majoritairement d'Europe et d'Afrique du Nord. Un tiers (31 %) a émigré entre 1971 et 1990 et 15 %, entre 1991 et 2006. Les immigrants aînés sont issus d'une grande diversité de régions du monde. Plus du tiers (36 %) d'entre eux sont originaires de pays d'Asie occidentale, orientale, du Sud-Est ou de la Chine. Un autre tiers (33 %) est né dans un pays d'Europe du Nord, de l'Est ou du Sud, tandis qu'un quart d'entre eux sont originaires de l'Afrique et 6 % des Antilles, de l'Amérique centrale et du Sud. Ces derniers sont arrivés beaucoup plus récemment dans le voisinage. Contrairement au secteur Chameran, qui accueille principalement des immigrants d'une seule région du monde, les aînés du Vieux-Saint-Laurent présentent une grande diversité culturelle.

Du point de vue linguistique, le quart des aînés du voisinage ne connaissent que l'anglais, alors que 8 % n'ont pas de connaissances suffisantes du français et de l'anglais pour soutenir une conversation. La proportion d'aînés qui ne connaît que l'anglais est supérieure à la moyenne du territoire, alors que celle qui ne connaît ni l'une ni l'autre des langues officielles se situe plutôt dans la moyenne. Considérant que le français est la langue officielle de Montréal et du Québec, on constate que le tiers (33 %) des aînés n'a pas une connaissance suffisante pour communiquer dans cette langue.

**SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU VOISINAGE  
DU VIEUX-SAINT-LAURENT**

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Saint- Laurent	Vieux-Saint-Laurent
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	1 505
	%	18 %	18 %	15 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	42 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	58 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	50 %
	75-84 ans	39 %	41 %	41 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	9 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	55 %
	2001-2006	2,3 %	2,7 %	1 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	85 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	25 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	8 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	32 %	29 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	33 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	6 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	85 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

En matière de scolarisation, les personnes âgées du Vieux-Saint-Laurent ont un profil similaire à la moyenne des aînés du territoire. Ainsi, bien que le tiers d'entre elles (33 %) ne possèdent pas de diplôme, elles sont 26 % à détenir un diplôme d'études secondaires et 41 %, un diplôme d'études postsecondaires, dont 22 %, un grade universitaire. Ce niveau relativement élevé de scolarisation d'une majorité d'aînés a certes une influence sur leur situation économique passée et présente. Ainsi, seulement 6 % des aînés de ce quartier vivent sous le seuil de faible revenu après impôt, une proportion inférieure à la moyenne du territoire.

Par ailleurs, si l'on considère les données relatives aux proches aidants âgés, on compte dans ce voisinage 7 % d'aînés qui procurent hebdomadairement cinq heures et plus d'aide et de soins à des proches âgés. De ce nombre, 2 % en fournissent dix heures et plus par semaine.

En fonction des données statistiques présentées, les aînés du voisinage du Vieux-Saint-Laurent présentent globalement peu de caractéristiques susceptibles d'entraîner un risque accru de vulnérabilité. La moyenne d'âge, le fait que les deux tiers d'entre eux vivent en couple ou avec une personne apparentée, le niveau appréciable de scolarisation, la faible proportion d'aînés vivant sous le seuil de faible revenu, la présence dans le voisinage de ressources d'habitation abordables et d'organismes communautaires offrant des services aux aînés témoignent d'une certaine qualité de vie et d'un environnement urbain favorable. Les immigrants âgés du voisinage affichent une grande diversité d'origines et semblent coexister ensemble sans heurt. Néanmoins, derrière les moyennes statistiques, il y a des parcours de vie uniques et des vulnérabilités individuelles devant la maladie, le deuil, l'isolement ou l'appauvrissement, des vulnérabilités qu'un portrait statistique ne permet pas de révéler. Il faut donc poursuivre les efforts pour maintenir l'autonomie, la santé et le bien-être des aînés de ce voisinage.

### 3.6 VOISINAGE NORGATE

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**

Chemin Laval (entre Marcel-Laurin et Patricia)  
Rue Poirier (entre Patricia et St-Germain)

**Au sud**

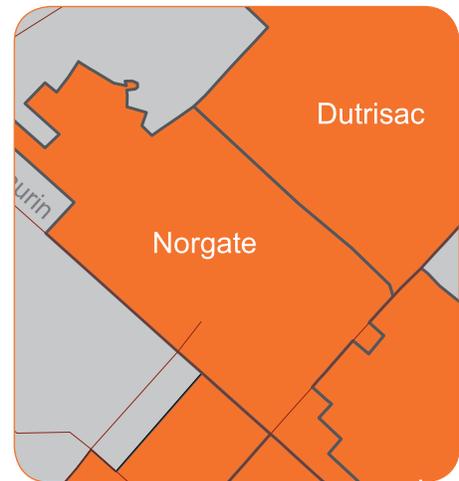
Boulevard de la Côte-Vertu

**À l'est**

Rue Patricia (entre chemin Laval et Poirier),  
Rue Saint-Germain (entre Poirier et Côte-Vertu)

**À l'ouest**

Boulevard Marcel-Laurin



#### Description du secteur

De tous les voisinages de Saint-Laurent, celui du Norgate est sans doute le plus défavorisé. Il est réputé pour son ensemble d'immeubles multifamiliaux construits initialement pour les travailleurs de la compagnie Canadair<sup>48</sup>, dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale. Situé à l'est des vastes terrains de cette entreprise aéronautique, le voisinage a connu ses heures de gloire avec l'inauguration, en 1949, du *Norgate Shopping Centre*<sup>49</sup>, premier centre commercial du Canada, situé sur le boulevard Décarie, au nord du boulevard de la Côte-Vertu. Les Galeries Norgate, tout comme de nombreux immeubles de ce secteur, ont été érigés par le promoteur immobilier Maxwell Cummings<sup>50</sup>, dont l'entreprise fut l'une des premières à construire des habitations à prix modique au Canada.

Le quartier a aussi une histoire étonnante en matière d'immigration<sup>51</sup>. Depuis sa création, le voisinage attire les immigrants à la recherche de logements à loyer modeste. Dans les années 1970, trente ans après leur création, les «Appartements Norgate» se détériorent et le secteur devient le théâtre de nombreux problèmes de délinquance qui insécurisent les résidents et

<sup>48</sup> Il s'agit d'une compagnie canadienne de construction d'avions civils et militaires, née des installations de la Canadian Vickers et établie à Saint-Laurent depuis les années 1940. Elle est aujourd'hui une filiale de Bombardier Aéronautique.

<sup>49</sup> Les frères roumains Moe et Samuel Lupovich, hommes d'affaires réputés dans l'industrie de la confection de vêtements pour femmes à Montréal durant la période d'après-guerre, étaient les propriétaires du centre commercial Norgate. En 2010, les Galeries Norgate étaient toujours la propriété de la famille Lupovich.

<sup>50</sup> Maxwell Cummings s'est aussi distingué par ses nombreuses oeuvres philanthropiques. Il obtint la reconnaissance de Grand Officier de l'Ordre national du Québec de même que celle de l'Ordre du Canada.

<sup>51</sup> On peut consulter l'article d'Annick Germain et Bernadette Blanc (1998) qui relate cette histoire.

la population environnante. Le propriétaire de ces immeubles décide alors de les rénover et d'évincer les locataires indésirables. Cette décision coïncide avec l'arrivée de *boat people* au Canada, principalement des Vietnamiens et Chinois du Vietnam, qui fuient leur pays dans des bateaux de fortune surchargés, au péril de leur vie. Avec la collaboration des instances gouvernementales et locales, le propriétaire rend ses immeubles rénovés disponibles pour les réfugiés indochinois<sup>52</sup>. Cet accueil stimula la création d'un réseau communautaire d'aide aux réfugiés et va profondément marquer l'évolution du quartier. Puis, d'autres familles immigrantes en provenance d'Asie, d'Afrique, des Antilles et d'Amérique du Sud s'installent dans le secteur, car les logements y sont moins chers. Multiethnique, le voisinage Norgate est caractérisé par la coexistence pacifique entre ces familles nombreuses et modestes venues des quatre coins du monde.

Néanmoins, plusieurs zones du voisinage Norgate abritent, encore aujourd'hui, des immeubles à logements vieillis et peu entretenus, dont certains affichent des problèmes de salubrité, notamment dans les environs de la rue Grenet. On retrouve aussi dans le secteur des duplex, quadruplex et des maisons unifamiliales enclavés entre des rues bordées entièrement d'immeubles à logements.

Plusieurs commerces et services de proximité sont rassemblés sur le boulevard Décarie et la rue Poirier. Les magasins d'alimentation changent souvent de qualification, au gré de la succession des vagues d'immigration, mais exercent toujours cette fonction d'accueil si précieuse pour les personnes immigrantes. Le secteur est bien desservi en matière de transport en commun et comprend la station de métro Côte-Vertu localisée à la limite sud-est du voisinage. De plus, le Centre des loisirs de Saint-Laurent et le Centre Y Saint-Laurent, tous deux situés dans le quartier, offrent de nombreuses activités communautaires et de loisirs aux aînés du voisinage et le CARI Saint-Laurent offre des services d'accompagnement, de références et des cours de français aux nouveaux arrivants.

### **Caractéristiques de la population aînée**

Près de 900 aînés habitent le voisinage Norgate et représentent 11 % de la population totale de ce secteur surtout composé de familles avec enfants. Bien que les femmes soient majoritaires (57 %) parmi les aînés, les hommes âgés sont proportionnellement un peu plus nombreux (43 %) que dans les autres voisinages laurentiens, notamment chez les 65 à 69 ans. Une majorité d'aînés (53 %) de ce voisinage a franchi le cap des 75 ans, et l'on compte 11 % des aînés en ménage privé ayant déjà soufflé leurs 85 bougies. On observe une mobilité résidentielle notable chez les aînés du voisinage Norgate. Cette mobilité s'explique-t-elle par le fait que le quartier compte surtout des immeubles locatifs ou par d'autres raisons? On note en effet qu'un aîné sur cinq (20 %) a emménagé à une nouvelle adresse dans ce voisinage entre 2001 et 2006.

Si 44 % des aînés du secteur sont toujours mariés, on compte néanmoins une proportion remarquable de personnes âgées divorcées ou séparées (16 %), ce qui est surprenant pour un secteur composé d'une majorité d'immigrants. Aux côtés des mariés et divorcés, on

---

<sup>52</sup> Les Indochinois regroupent les Vietnamiens, les Cambodgiens et les Laotiens.

retrouve un aîné sur trois (32 %) qui est veuf et 8 % de célibataires. Plus de la moitié des aînés (56%) vivent en couple, alors que 13 % d'entre eux vivent avec une personne apparentée. Même si la vie en duo ou en famille est bien présente, le tiers des aînés (32 %) du voisinage habitent seuls. Cette proportion élevée d'aînés vivant en solo, majoritairement des femmes, peut être associée à la longévité de ces dernières et au nombre élevé de veuves et de veufs dans ce secteur.

Le voisinage Norgate est depuis longtemps un lieu d'établissement de nombreux immigrants qui ont façonné son caractère multiethnique. Ainsi, après le voisinage Chameran, Norgate est le secteur laurentien qui rassemble la plus forte proportion d'immigrants âgés. Ils comptent pour 58 % des aînés du voisinage et proviennent de diverses régions du monde. Près d'un immigrant âgé sur deux (49 %) est originaire de l'Asie (Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Chine et Inde), un sur trois (30 %), de l'Europe (principalement de l'Europe du Sud et de l'Europe de l'Est), ainsi que 13 %, des Antilles ou de l'Amérique du Sud, et 8 % de l'Afrique (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est). Ces aînés sont arrivés au pays à des périodes différentes, au gré des vagues d'immigration. Ainsi, 36 % des immigrants âgés du secteur, principalement des Européens, se sont installés au Canada avant 1971, 40 % sont arrivés entre 1971 et 1990 (principalement des Asiatiques du Sud-Est et des Antillais), et 24 % entre 1991 et 2006, en provenance surtout d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Fait à noter, près d'un immigrant aîné sur quatre (24 %) a immigré en étant âgé de plus de 50 ans. De ce nombre, 6 % sont des nouveaux immigrants, une proportion plus de deux fois supérieure à la moyenne du territoire (2,3 %).

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU VOISINAGE NORGATE

		CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	CLSC de Saint-Laurent	Norgate
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	895
	%	18 %	18 %	11 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	43 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	57 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	47 %
	75-84 ans	39 %	41 %	42 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	11 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	58 %
	2001-2006	2,3 %	2,7 %	6 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	76 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	32 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	18 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	32 %	32 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	53 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	10 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	80 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Dans une section précédente<sup>53</sup>, nous avons fait état de la précarité économique des immigrants âgés ayant migré au cours des quinze années précédant le recensement. Les nouveaux immigrants âgés, qui vivent souvent avec des membres de leur famille, peuvent sans doute profiter d'un soutien familial plus grand que celui dont jouissent les personnes âgées nées au pays. Cependant, le peu de temps qu'ils ont passé sur le marché du travail canadien et les restrictions relatives à leur accès aux prestations de la Sécurité de la vieillesse risquent d'avoir une incidence négative sur leur bien-être économique. Une étude de Statistique Canada<sup>54</sup> révèle à cet égard que les nouveaux immigrants âgés (établis depuis cinq ans et moins) et les immigrants âgés de moyenne date (établis depuis 6 à 15 ans) sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement, à se trouver dans une situation de faible revenu que les immigrants de longue date ou les Canadiens de naissance. Si la probabilité de faible revenu est à peu près la même chez les immigrants de longue date que pour les personnes âgées nées au Canada, les immigrants de moyenne date sont par contre cinq fois plus à risque d'avoir un faible revenu que les personnes de leur âge nées au Canada. Quant aux nouveaux immigrants âgés, ils affichaient un taux de faible revenu de 27 % en 2005, comparativement à 13 % chez les personnes âgées nées au Canada<sup>55</sup>.

Nous ne possédons pas de données détaillées sur les revenus des aînés dans cette étude, notons toutefois que près d'un immigrant âgé sur quatre (24 %) est un nouvel immigrant ou un immigrant de moyenne date dans le voisinage Norgate. Globalement, on compte 10 % des aînés de ce secteur vivant sous le seuil de faible revenu après impôt, une proportion qui grimpe à 21 % si l'on considère la mesure du seuil de faible revenu *avant* impôt. En matière de scolarisation, les aînés du voisinage Norgate présentent aussi un faible taux de diplomation comparativement à la moyenne du territoire. Ils sont en effet 53 % à ne détenir aucun diplôme, 27 % à avoir obtenu un diplôme d'études secondaires, 15 % à détenir un diplôme d'une école de métiers ou d'un collège, et seulement 5 % à avoir obtenu un grade universitaire.

En ce qui a trait à la connaissance des langues officielles, le voisinage Norgate est celui qui comporte la plus grande proportion d'aînés ne connaissant pas suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation. Ils sont 18 % à vivre cette situation et 32 % à ne connaître que l'anglais. Au total, un aîné sur deux (50 %) de ce voisinage ne peut communiquer en français, faute de connaissances linguistiques.

Concernant les proches aidants âgés, 7 % des aînés du quartier procurent hebdomadairement cinq heures ou plus par semaine de soins à un proche aîné. Les trois quarts d'entre eux fournissent de cinq à neuf heures de soins par semaine, alors qu'un quart en offre 20 et plus sur une base hebdomadaire.

Que retenir de ce portrait des aînés du voisinage Norgate? Notons d'abord la grande diversité culturelle parmi les aînés de ce secteur qui compte six aînés sur dix ayant immigré au Canada, le quart d'entre eux étant des immigrants récents ou de moyenne date. Ces

<sup>53</sup> On pourra consulter à ce sujet la section sur le voisinage Chameran.

<sup>54</sup> Palameta, B., 2004.

<sup>55</sup> Il faut noter que l'étude est basée sur les seuils de faible revenu avant impôt, contrairement à notre étude qui se fonde sur les seuils de faible revenu après impôt.

personnes âgées sont plus à risque d'être confrontés à une situation de pauvreté et à des barrières culturelles et linguistiques sur le plan de l'accès aux services. En outre, les aînés du voisinage sont en moyenne faiblement scolarisés et 10 % d'entre eux vivent sous le seuil de faible revenu. Considérant que la scolarité et le revenu sont des déterminants sociaux de la santé, ces données sont préoccupantes, d'autant que plus de la moitié des aînés du quartier étaient âgés de 75 ans et plus en 2006 et que le tiers des aînés vivaient seuls. Les enjeux de paupérisation, d'inclusion sociale des nouveaux immigrants âgés, d'adaptation des services à la diversité culturelle, de maintien de l'autonomie et d'une vie active, de même que le soutien aux proches aidants figurent parmi les enjeux les plus importants pour ce voisinage.

### 3.7 VOISINAGE CAVENDISH

---

L'aire de voisinage est bordée :

**Au nord**  
Boulevard Thimens

**Au sud**  
Boulevard de la Côte-Vertu

**À l'est**  
Boulevard Alexis-Nihon

**À l'ouest**  
Boulevard Cavendish



#### Description du secteur

Situé à l'est du parc industriel de Saint-Laurent, le voisinage Cavendish est relativement récent. Développé dans les années 1970 et 1980, le secteur forme un quadrilatère borné par de larges boulevards qui abritent deux grands centres commerciaux, des entreprises, une polyvalente et un aréna. Le quartier est composé de duplex, de condominiums et d'immeubles à logements de cinq ou dix étages occupés par des ménages de classe moyenne et de classe moyenne supérieure. Il abrite une partie de la communauté juive laurentienne qui est surtout installée dans un autre voisinage au sud du boulevard de la Côte-Vertu.

Contrairement à la majorité des quartiers de Saint-Laurent, le secteur comporte peu de parcs, de lieux de culte, de commerces et de services de proximité. Ce quartier aux allures de banlieue est dominé par les immeubles, les grands boulevards, les centres commerciaux, en plus d'être situé à proximité d'une autoroute. Le voisinage abrite deux résidences privées pour retraités, la Résidence Steger et la Résidence Le Monaco<sup>56</sup>, ainsi qu'une ressource d'habitation à loyer abordable pour personnes âgées en légère perte d'autonomie et à faible revenu (Résidence Alexis-Nihon). Les trois résidences sont situées sur le boulevard Alexis-Nihon. Le secteur est bien pourvu en transport en commun, mais comporte peu de commerces et de services de proximité. Les commerces et services sont surtout regroupés dans le centre commercial Place Vertu, qui est aussi un lieu de rencontre réputé des aînés.

### **Caractéristiques de la population aînée**

Avec la présence de trois résidences pour retraités sur son territoire, le voisinage de Cavendish est le deuxième voisinage laurentien comportant le plus grand nombre d'aînés après celui de Montpellier. Plus de 2 000 personnes âgées de 65 ans et plus résident dans ce quartier. Au total, elles représentent 22 % de la population du voisinage, soit plus d'une personne sur cinq. La majorité des aînés de ce secteur sont des femmes (60 %) et des personnes âgées de 75 ans et plus (54 %). Mais ce qui caractérise les aînés de ce secteur est la grande proportion (17 %) de 85 ans et plus, résidant pour la plupart dans l'une ou l'autre des trois résidences. De plus, la féminisation du vieillissement n'est pas aussi prégnante dans ce groupe d'âge; les hommes comptent en effet pour 43 % des aînés du grand âge. En comparaison, chez les 80 ans ou plus au Québec, le ratio hommes/femmes est de 1 sur 2<sup>57</sup>. Il faut interpréter cette donnée en lien avec le profil particulier des occupants des deux résidences privées qui logent surtout des aînés de classes moyenne supérieure et aisée. Bénéficiaire de revenus élevés influence la longévité et l'espérance de vie en santé. La présence de résidences pour retraités peut aussi expliquer la mobilité résidentielle des aînés du secteur, soit le fait que 22 % des aînés ont emménagé dans ce voisinage au cours des cinq dernières années.

Sur le plan matrimonial, on note qu'un aîné sur deux (55 %) est toujours marié, le tiers (33 %) est veuf, alors que 7 % sont divorcés ou séparés et 5 % sont célibataires. Fait remarquable compte tenu de la moyenne d'âge, ils sont 62 % à vivre en couple, tandis que 35 % des aînés de ce voisinage habitent seuls. Encore une fois, il faut considérer que ces aînés vivant en solo résident pour la plupart en habitat collectif et partagent repas et activités avec d'autres aînés, réduisant ainsi les risques de solitude et d'isolement. On ne compte que 2 % des aînés de ce voisinage vivant avec une personne apparentée (parent, enfant, membre de la famille).

<sup>56</sup> La Résidence Le Monaco a fermé ses portes en 2011.

<sup>57</sup> Conseil des aînés, 2007.

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DU VOISINAGE CAVENDISH

		CSSS de Bordeaux- Cartierville–Saint- Laurent	CLSC de Saint- Laurent	Cavendish
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	2 030
	%	18 %	18 %	22 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	40 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	60 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	46 %
	75-84 ans	39 %	41 %	37 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	17 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	55 %
	2001-2006	2,3 %	2,7 %	2,5 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	91 %
Proportion d'aînés connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	41 %
Proportion d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	4 %
Proportion d'aînés vivant seuls		31 %	32 %	35 %
Proportion d'aînés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	39 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil du faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	5 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	78 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/semaine)		7,7 %	s. o.	11 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Un aîné sur deux (55 %) du voisinage Cavendish est originaire d'un autre pays que le Canada. Ce sont surtout des immigrants de longue date : 91 % sont arrivés au pays avant 1990 et les trois quarts d'entre eux (73 %), avant 1971. Seulement 2,5 % des immigrants âgés de ce secteur sont des nouveaux arrivants. Dans l'ensemble, 45 % d'entre eux proviennent de l'Europe (principalement de l'Europe de l'Est et du Sud), 27 % de l'Asie occidentale centrale et du Moyen-Orient, et 22 %, de l'Afrique du Nord. En ce qui concerne la connaissance des langues officielles, seulement 4 % des aînés du voisinage ne connaissent pas suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation, une proportion deux fois moins importante que la moyenne du territoire (8 %). Par contre, les aînés de Cavendish sont deux fois plus nombreux (41 %) que la moyenne des aînés du territoire (20 %) à ne connaître que l'anglais comme langue d'usage.

En moyenne, les aînés de ce secteur bénéficient d'une situation socioéconomique favorable. Seulement 5 % d'entre eux vivent sous le seuil de faible revenu, et ce, même si la majorité est âgée de 75 ans ou plus. Toutefois, leur niveau de scolarisation se situe légèrement sous la moyenne du territoire. En effet, 39 % des aînés du voisinage Cavendish ne détiennent aucun diplôme, tandis que 33 % possèdent un diplôme d'études secondaires et 28 %, un diplôme d'études postsecondaires, dont 7 %, un grade universitaire.

Par ailleurs, c'est dans le voisinage Cavendish que l'on retrouve la plus grande proportion de proches aidants âgés : 11 % des aînés procurent des soins à un proche âgé pendant cinq heures et plus par semaine. De ce nombre, plus de la moitié (6 %) en prodigue 20 heures et plus hebdomadairement. Cela représente une lourde charge, d'autant plus que ces proches aidants sont eux-mêmes âgés et que le soutien offert comporte des dimensions physiques et psychologiques. Heureusement, la plupart de ces aînés vivent en habitat réservé et l'on peut penser qu'ils obtiennent ainsi plus de soutien moral de la part des employés et de leurs voisins que s'ils habitaient dans une maison privée.

En somme, les principales caractéristiques des aînés du voisinage Cavendish sont leur nombre imposant, la proportion importante d'aînés du grand âge et leur mode de résidence en habitat collectif. Le maintien d'une vie active ainsi que le soutien et le répit pour les proches aidants âgés nous semblent les enjeux les plus importants à considérer pour les aînés de ce secteur.

### 3.8 SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DE SAINT-LAURENT

---

Après avoir présenté un portrait des aînés de chacune des six aires de voisinage, nous ferons une synthèse des principales caractéristiques sociodémographiques des aînés laurentiens. Nous avons regroupé à la section suivante les enjeux et les pistes de réflexion et d'action quant aux facteurs de risque que peuvent présenter les aînés de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent. Rappelons que les voisinages sélectionnés regroupent 72 % des aînés vivant en ménage privé sur le territoire laurentien, soit 9 500 personnes.

Même si nous avons choisi ces voisinages en fonction de la proportion élevée d'aînés qu'ils abritent, cette proportion varie considérablement d'un secteur à l'autre. Le voisinage Norgate est celui qui en compte le moins, avec 11 % d'aînés parmi sa population locale, alors qu'on en recense 41 % dans le voisinage Montpellier. Le secteur Montpellier est particulier à cet égard, car la majorité des personnes âgées qui y résident habitent un immeuble dont ils sont locataires ou copropriétaires, et non une résidence pour retraités. Cette concentration étonnante d'aînés dans un seul secteur nous a suggéré l'analogie avec les « villages retraite », à la différence que le « village Montpellier » n'est pas pourvu d'une infrastructure communautaire propre à cette nouvelle formule d'habitat collectif pour aînés autonomes. Ainsi, lorsque les résidents de ce secteur voient leurs capacités diminuer avec l'avancement en âge, ils doivent se résoudre à déménager une fois de plus.

Sur le plan de l'âge, ce sont les 75 ans et plus qui dominent en nombre à Saint-Laurent, contrairement à Bordeaux-Cartierville, qui compte en moyenne une majorité de « jeunes aînés ». La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus représente de 50 % à 61 % des aînés, selon le voisinage laurentien. Fait remarquable, trois secteurs comptent plus de 10 % d'aînés ayant 85 ans et plus, soit Norgate (11 %), Montpellier (13 %) et Cavendish (17 %). Il faut considérer que deux de ces voisinages regroupent dans leurs limites au moins une résidence privée pour aînés. Le voisinage Norgate se démarque puisque tous les aînés du grand âge de ce secteur habitent dans leur milieu naturel, seuls, en couple ou avec une personne apparentée.

## SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÂÎNÉE DES SIX AIRES DE VOISINAGE DE SAINT-LAURENT

Indicateurs		Moyenne du territoire CSSS	CLSC Saint- Laurent	Mont- pellier	Chameran	Dutrisac	Vieux- Saint- Laurent	Norgate	Cavendish
Population de 65 ans et plus	N	24 290	14 005	2 160	1 555	1 355	1 505	895	2 030
	%	18 %	18 %	41 %	12 %	19 %	15 %	11 %	22 %
Proportion d'hommes de 65 ans et plus		41 %	41 %	37 %	43 %	41 %	42 %	43 %	40 %
Proportion de femmes de 65 ans et plus		59 %	59 %	63 %	57 %	59 %	58 %	57 %	60 %
Proportion de 65 ans et plus selon le groupe d'âge	65-74 ans	47 %	44 %	39 %	50 %	49 %	50 %	47 %	46 %
	75-84 ans	39 %	41 %	48 %	42 %	44 %	41 %	42 %	37 %
	85 ans et plus	14 %	15 %	13 %	8 %	7 %	9 %	11 %	17 %
Proportion de 65 ans et plus nés hors du Canada selon la période d'immigration	Total	54 %	52 %	40 %	64 %	50 %	55 %	58 %	55 %
	2001-2006	2,3 %	3,7 %	1 %	7 %	0 %	1 %	6 %	2,5 %
	Avant 1991	87 %	s. o.	85 %	77 %	87 %	85 %	76 %	91 %
Proportion de 65 ans et plus connaissant l'anglais seulement		20 %	s. o.	10 %	12 %	25 %	25 %	32 %	41 %
Proportion de 65 ans et plus ne connaissant ni le français ni l'anglais		8 %	8 %	3 %	11 %	10 %	8 %	18 %	4 %
Proportion de 65 ans et plus vivant seuls		31 %	32 %	42 %	38 %	25 %	29 %	32 %	35 %
Proportion de 65 ans et plus ne possédant pas de diplôme d'études secondaires		36 %	33 %	19 %	36 %	37 %	33 %	53 %	39 %
Proportion de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)		14 %	13 %	9 %	21 %	7 %	6 %	10 %	5 %
Proportion de 65 ans et plus résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus		82 %	79 %	72 %	83 %	88 %	85 %	80 %	78 %
Proportion de 65 ans et plus offrant des soins aux aînés (5 heures et plus/sem.)		7,7 %	s. o.	9 %	6 %	4 %	7 %	7 %	11 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Compte tenu de la moyenne d'âge, il n'est guère surprenant de constater que les femmes âgées sont majoritaires dans les six voisinages de Saint-Laurent. Elles représentent de 57 % à 63 % de la population totale d'aînés. La longévité, principalement celle des femmes, a un impact sur le statut matrimonial et le mode de vie résidentiel des aînés des six secteurs. Ainsi, entre 25 % et 34 % des personnes âgées des voisinages laurentiens sont veuves, et de 25 % à 42 % d'entre elles vivent seules. Le voisinage Montpellier arrive en tête des secteurs qui comptent le plus d'aînés vivant seuls (42 %), suivi de Chameran (38 %) et de Cavendish (35 %).

À l'exception du voisinage Montpellier, tous les autres secteurs comptent une majorité d'aînés originaires d'autres pays que le Canada. C'est dire que plus d'un aîné sur deux dans cinq voisinages est un immigrant. À Saint-Laurent, ils proviennent majoritairement d'Europe, du Liban et d'autres pays du Moyen-Orient, mais aussi d'Asie et d'Afrique du Nord. Près des trois quarts d'entre eux sont des immigrants de longue date, mais certains voisinages comptent un nombre élevé d'immigrants âgés de moyenne date et de nouveaux immigrants. C'est le cas des voisinages Norgate et Chameran, où près d'un immigrant âgé sur quatre s'est établi au pays en étant âgé de plus de 50 ans (24 % et 23 % respectivement). Ce sont aussi les deux voisinages qui accueillent le plus de nouveaux immigrants âgés, soit 6 % et 7 % respectivement, une proportion trois fois plus élevée que la moyenne du territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent.

L'âge auquel un immigrant s'installe dans la société d'accueil a une influence sur son apprentissage des langues d'usage. Ainsi, on retrouve les plus grandes proportions d'aînés ne connaissant ni le français ni l'anglais dans les voisinages Norgate et Chameran. Près d'un aîné sur cinq (19 %) dans le secteur Norgate ne peut communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles, et cette proportion grimpe à un sur deux (51 %) en ce qui concerne la connaissance du français. Dans le voisinage Chameran, 11 % des personnes âgées n'ont pas de connaissances suffisantes pour s'exprimer en français ou en anglais. Les voisinages de Saint-Laurent présentent aussi des proportions généralement plus élevées de personnes âgées qui ne connaissent que l'anglais qu'à Bordeaux-Cartierville. Quatre voisinages laurentiens sur six comptent 25 % et plus d'aînés qui communiquent uniquement en anglais lorsqu'ils font usage d'une langue officielle.

Sur le plan de la scolarisation, les aînés de la plupart des voisinages, à l'exception de deux, ont un niveau de scolarité se situant dans la moyenne du territoire. La première exception est le secteur Norgate, qui compte le plus faible niveau de scolarisation avec plus d'un aîné sur deux (53 %) ne possédant aucun diplôme. L'autre voisinage singulier, à cause de son haut niveau de scolarisation, est celui de Montpellier, où 51 % des aînés ont acquis un diplôme d'études postsecondaires, dont 30 %, un grade universitaire. Même si, globalement, les aînés de Saint-Laurent présentent une situation socioéconomique supérieure à la moyenne des aînés montréalais, deux secteurs comptent parmi leur population âgée 10 % ou plus de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt. Ce sont les quartiers Chameran (21 %) et Norgate (10 %), les deux voisinages présentant les plus fortes proportions d'immigrants âgés, en particulier d'immigrants âgés de moyenne date et de nouveaux arrivants.

Finalement, en ce qui a trait aux proches aidants âgés, deux voisinages rassemblent une proportion plus élevée d'aînés offrant cinq heures ou plus par semaine de soins à un proche âgé que la moyenne du territoire. Ce sont les voisinages Cavendish (11 %) et Montpellier (9 %), qui sont aussi les deux secteurs où l'on retrouve le plus grand nombre d'aînés et d'aînés du quatrième âge.





#### **4. ENJEUX ET PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION**



## 4.1 UN PROFIL DIVERSIFIÉ

---

Les aînés, on le sait, sont fort nombreux à Bordeaux-Cartierville et à Saint-Laurent. Avec plus de 24 000 personnes âgées, ce territoire de CSSS occupe le deuxième rang des territoires montréalais connaissant la plus forte proportion d'aînés. En réalisant cette étude, nous souhaitons connaître de manière plus fine les principales caractéristiques sociodémographiques des aînés résidant dans les douze aires de voisinage du territoire qui en comptent le plus. Le portrait qui s'en dégage nous permet de cibler trois enjeux essentiels qui peuvent servir à guider la réflexion et les actions visant à accroître le mieux-être des personnes vieillissantes.

Soulignons que les personnes âgées forment un groupe social diversifié, même si la présentation de statistiques tend à occulter ce fait. D'abord, sur le plan de l'âge, ce groupe est composé de personnes nées sur une assez longue période, soit sur plus de 35 ans. Ainsi, les aînés dont il est question dans ce portrait sont susceptibles de présenter des caractéristiques sociales variées, d'avoir connu des histoires de vie différentes et d'avoir vécu à des époques différentes. Cette diversité est aussi présente sur le plan du mode de vie, entre les retraités actifs et les aînés en perte d'autonomie, entre les personnes âgées qui, dans le quotidien, établissent des contacts sociaux variés, participent à des activités de loisirs ou citoyennes, et celles, moins nombreuses, qui vivent dans la solitude et l'isolement social. Diversité sur le plan matrimonial, entre les aînés qui vivent en duo ou en solo, et ceux, bien présents sur le territoire, qui habitent chez leurs enfants. Diversité sur le plan résidentiel, entre les personnes âgées qui habitent encore leur logement et celles qui ont opté pour une résidence de retraités, une ressource d'habitation à loyer modique ou qui vivent en centre d'hébergement. Diversité sur le plan de l'origine entre les gens âgés natifs du quartier, ceux qui s'y sont installés au début de l'âge adulte, et ceux, plus nombreux encore, qui ont émigré de leur pays pour s'installer à Bordeaux-Cartierville ou à Saint-Laurent au cours des dernières décennies. Diversité ethnique, mais aussi diversité confessionnelle et linguistique qui coexistent, chez les aînés du territoire, créant un rapprochement interculturel qui pourrait servir de modèle à d'autres populations. Or, toutes ces distinctions s'estompent dans l'esprit de beaucoup de gens pour prendre la forme d'une seule catégorie : les aînés, ou pire encore, les vieux.

À cet égard, un des principaux enjeux nous semble justement être celui de la reconnaissance de la diversité des aînés. Cela signifie de prendre acte de leurs profils variés, de leurs parcours de vie multiples, de leurs besoins différenciés, tant en ce qui a trait aux pratiques d'intervention qu'en ce qui concerne l'offre de ressources et de services. Tous les démographes le diront, la vieillesse n'est plus ce qu'elle était. Autrefois, l'âge de la retraite sonnait le glas de la vie active et l'entrée obligée dans ce qu'on appelle encore le « troisième âge ». Or, depuis près de trente ans, l'âge de la retraite s'est abaissé et tourne maintenant autour de 60 ans, alors que le seuil de la vieillesse a augmenté au même rythme que l'espérance de vie. Cette transformation spectaculaire du groupe social que forment les aînés nous invite à changer notre perception de la vieillesse, encore trop souvent associée uniquement au

déclin, à la diminution des capacités, voire à la maladie et à la dépendance. En dépassant ces stéréotypes, en accordant écoute et attention au cycle de vie complexe vécu par ces premières générations d'aînés qui vivent une vieillesse se déroulant en moyenne sur une période de deux à trois décennies, nous serons mieux préparés à planifier et à organiser les ressources et les services qui répondent le mieux à leurs besoins.

## 4.2 L'AVANCEMENT EN ÂGE ET SES ENJEUX

---

À travers ce portrait des aînés de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent, nous avons pu constater qu'une majorité d'aînés résidant en ménage privé est âgée de 75 ans et plus. Malgré une espérance de vie plus longue, l'avancement en âge comporte, pour les aînés et ceux qui interviennent auprès d'eux, son lot d'enjeux et de défis. Au premier chef, la hausse du veuvage et son corolaire, l'accroissement du nombre d'aînés vivant seuls. La différence du taux de mortalité entre les hommes et les femmes - ou le fait que les femmes vivent plus longtemps - a d'énormes répercussions sur les conditions du vieillissement des femmes. Elles doivent se préparer à l'éventualité presque inéluctable de vieillir seules, tôt ou tard. Le décès d'un conjoint peut être l'une des expériences les plus douloureuses, en particulier pour de nombreuses aînées qui ont consacré une bonne partie de leur vie à assurer le bien-être de leur mari et de leurs enfants. Plusieurs d'entre elles se retrouvent seules, souvent pour la première fois depuis leur mariage. À moins d'être bien insérée dans des relations d'amitié et de voisinage, une veuve âgée vivant seule dans son logement privé est plus à risque de vivre une situation d'isolement que celle habitant dans une résidence pour retraités. C'est pourquoi il importe de mettre en oeuvre des initiatives visant à soutenir les aînés endeuillés ainsi qu'à maintenir leur intégration sociale afin de réduire la solitude.

Faut-il aller plus loin et diversifier, voire réinventer, les modes d'habitat des aînés afin qu'ils et elles puissent continuer le plus longtemps possible de vivre à domicile? Les enquêtes le montrent, ce qui motive ultimement la préférence des aînés pour la vie en solo dans un logement privé est notamment la capacité de rester maître de sa vie, de ne pas abdiquer son pouvoir de décision sur les petites choses du quotidien. La relation à l'habitat est complexe. Le logement ou la maison cristallise souvent toute une trajectoire de vie et les souvenirs qui s'y rattachent. Mais l'habitation n'est pas qu'une structure physique, domiciliaire, elle représente aussi le pivot de base du lien social<sup>58</sup>. Dans l'univers dépersonnalisé des services publics mis en place avec l'avènement de l'État-providence, le principal espace où survit le lien social de complicité, d'entraide, voire de simple communication, est souvent l'espace défini par l'habitation et le quartier : les voisins, les commerçants du coin, le facteur sont parfois les seules personnes avec qui les aînés continuent d'avoir des échanges réguliers sur une base quotidienne. C'est autour de l'habitation que s'entretiennent les liens familiaux, mais aussi que se tissent et se développent les liens de voisinage et d'amitié.

---

<sup>58</sup> Morin, P. et Baillargeon, E., 2008.

Mais tous les aînés n'ont pas nécessairement les capacités physiques ou mentales pour continuer à habiter un logement de manière autonome. Avec l'avancement en âge, de nombreux aînés vivent des limitations dans les activités de la vie quotidienne ou des problèmes de santé. C'est encore plus vrai pour les femmes, car si elles vivent plus longtemps que les hommes, les années qu'elles gagnent risquent davantage d'être marquées par la maladie, les limitations ou les incapacités qui restreignent leur autonomie fonctionnelle. Qu'advient-il de ces personnes âgées de 85, 90 et même 100 ans, dont le nombre augmentera au cours des vingt prochaines années? Comment la société répondra-t-elle aux besoins de ces personnes plus vulnérables sur le plan de la santé et probablement plus seules que jamais, car les aînés qui les entouraient les auront quittées peu à peu? Où et de quoi vivront-elles? Il faut savoir que les régimes de retraite n'ont pas été conçus pour permettre une aussi longue période de versement des prestations. De plus, les budgets et ressources publiques en matière de soins à domicile et d'hébergement ne sont pas suffisants actuellement pour répondre aux demandes. Or, comme les personnes âgées constituent une population hétérogène présentant de multiples conditions, il semblerait logique, comme le suggèrent Nicole Dubuc et ses collaborateurs « qu'une réponse adéquate à cette variation de besoins ne se conçoive plus selon une vision dichotomique, vivre à domicile ou en hébergement, mais plutôt selon un continuum où différents types et niveaux de services peuvent s'ajouter ou se juxtaposer selon les besoins.<sup>59</sup> »

Ainsi, de nombreux défis accompagnent l'avancement en âge. Nous en avons seulement abordé quelques-uns. Quelles actions déployer auprès des citoyens aînés pour leur assurer une intégration sociale pleine et entière, le maintien d'une vie active et riche de relations sociales, des formules d'habitation répondant à leurs besoins diversifiés et des revenus suffisants leur permettant de vivre dignement? Qu'il s'agisse de transport, d'habitat, de soins et de services de santé, d'activités communautaires ou de loisirs ou encore de soutien aux proches aidants, les réponses à offrir en matière de ressources ou de services devront nécessairement être multiples et variées si nous souhaitons qu'elles répondent adéquatement aux besoins de ce groupe diversifié que forment les aînés.

### 4.3 IMMIGRANTS ET ÂGÉS : DES BESOINS SPÉCIFIQUES

---

Le portrait que nous avons dressé révèle aussi qu'une majorité d'aînés résidant à Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent sont des immigrants. Natifs d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie ou d'Afrique, ces immigrants âgés ont des parcours de vie variés et uniques. Ayant émigré pour la plupart après l'âge de 20 ans, certains à plus de 50 ans, ils présentent des caractéristiques sociales de même que des besoins spécifiques.

---

<sup>59</sup> Dubuc, N. et collaborateurs, 2009, p. 10.

Sur le plan du mode de vie résidentiel, nous avons montré que les personnes âgées immigrantes vivent plus souvent avec des personnes apparentées, membres de leur famille proche ou étendue, que l'ensemble des personnes âgées. Dans la conclusion de leur étude sur les ménages multigénérationnels, Firbank et Johnson-Lafleur (2003) notent que cette cohabitation est avant tout motivée par l'état de santé et les capacités fonctionnelles des aînés, mais que d'autres facteurs jouent, comme le sentiment de réciprocité (le désir de rendre aux parents ce qu'ils nous ont donné) et la culture. Cette dernière aurait un effet dissuasif pour les familles d'origine québécoise, mais persuasif pour les autres. Toutefois, une plus grande solidarité familiale chez les immigrants ne se substitue pas entièrement à la solidarité sociale. Selon Bolzman (2003), les familles immigrées aussi s'attendent à ce que l'aide matérielle lourde soit prise en charge par l'État. Il note, à partir d'études européennes, que les immigrants âgés ont tendance à sous-utiliser les services médicaux et sociaux et émet l'hypothèse d'un plus grand manque d'information. Il serait opportun d'examiner, dans une recherche future, si c'est aussi le cas des immigrants âgés et de leurs familles résidant à Bordeaux-Cartierville ou Saint-Laurent, auquel cas, il y aurait lieu de concevoir des stratégies de promotion adaptées pour faire connaître les ressources et les services.

À l'avenir, le nombre des personnes âgées immigrantes continuera de croître sur le territoire et que celles-ci seront caractérisées par une plus grande diversité culturelle que les personnes âgées immigrantes d'aujourd'hui. Or, toutes les communautés ethnoculturelles ne sont pas également organisées pour aider leurs aînés. Le défi sera grand pour leur assurer un confort équivalent à celui de l'ensemble des personnes âgées quand on constate que la prochaine cohorte, formée d'immigrants de 45 à 64 ans, touche des revenus moins élevés que la population totale du même âge, tout en étant plus active sur le marché du travail<sup>60</sup>.

Chez les immigrants âgés, surtout chez les femmes, le taux de pauvreté est plus élevé que chez les aînés nés au Canada. Cette inégalité s'explique en partie par le fait que le système de sécurité de la vieillesse tient pour acquis que les gens économiseront durant leurs années de travail en vue de préparer leur retraite. Toutefois, pour les aînés qui arrivent au Canada au milieu de leur vie, l'entrée tardive sur le marché du travail signifie qu'ils ont moins de temps que la majorité des Québécois pour économiser de l'argent en vue de leur retraite. En revanche, même si, par le passé, les immigrants avaient habituellement un revenu inférieur à la moyenne de l'ensemble de la population dans leurs premières années au pays, la plupart réussissaient éventuellement à rattraper leurs concitoyens nés au pays. Il semble toutefois que cela soit de plus en plus rarement le cas. À cet effet, le Conseil canadien de développement social s'inquiète du fait que les nouveaux immigrants ont plus de difficulté à se tailler une place sur le marché du travail que leurs prédécesseurs, et qu'il est possible que leur revenu n'atteigne jamais la moyenne canadienne une fois sonnée l'heure de la retraite<sup>61</sup>.

La situation financière des immigrants âgés de moyenne date et celle des nouveaux immigrants âgés est encore moins rassurante. Nous avons déjà souligné que plus l'âge au moment de l'immigration est élevé, plus la personne immigrante risque d'être pauvre. En

<sup>60</sup> Palmeta, B., 2004.

<sup>61</sup> Cité dans Conseil consultatif national sur le troisième âge, 2005.

ce qui concerne la retraite, ces immigrants sont doublement désavantagés dans le système de sécurité de la vieillesse. D'abord, ils ont du mal à acquérir une pension de l'État, compte tenu des exigences de résidence. Il faut en effet avoir résidé pendant au moins dix ans pour avoir droit à des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Même après dix ans, ils ne seront admissibles qu'à des prestations partielles et ne pourront recevoir des prestations complètes jusqu'à ce qu'ils aient vécu au Canada pendant 40 ans. Ensuite, il leur est extrêmement difficile d'accumuler des avoirs de retraite dans le cadre du Régime des rentes du Québec ou de régimes privés, à cause des difficultés qu'ils ont à s'intégrer pleinement au marché du travail québécois en raison de l'âge et de leur statut d'immigrant. En ce qui a trait à la situation économique des nouveaux immigrants âgés de 65 ans et plus, dont la plupart sont des personnes parrainées, ils ne peuvent recevoir le Supplément de revenu garanti, l'Allocation au conjoint ou l'Allocation au survivant durant la période de parrainage, qui varie de trois à dix ans, selon le rapport qui existe entre le parrain et le parrainé<sup>62</sup>.

Pour toutes ces raisons, la situation économique des immigrants âgés, en particulier des nouveaux immigrants et des immigrants de moyenne date, est plus précaire en moyenne que celle des aînés nés au pays. Cette fragilité économique peut entraîner des risques de vulnérabilité, notamment à l'égard du choix résidentiel, de l'alimentation, de l'accès à des activités communautaires et de loisirs, au maintien d'une vie active et à la pratique d'activités physiques. Bref, malgré le soutien de leur famille, la pauvreté proportionnellement plus élevée des immigrants âgés ayant émigré au cours des quinze dernières années peut engendrer un cumul de vulnérabilités qui risquent d'influencer les conditions de santé et de bien-être.

Sur le plan linguistique, nous avons déjà souligné que la majorité des immigrants n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Si l'une ou l'autre de ces langues n'a pas été apprise avant la migration, cet apprentissage a plus de chances de se faire si l'immigrant est arrivé jeune et a fait une partie de ses études au Québec. Il y a certes des cours de francisation, mais ceux-ci sont surtout accessibles à une population immigrante active et ne sont pas nécessairement conçus et disponibles pour les immigrants âgés. Ainsi, plus l'âge à l'immigration augmente, plus la proportion de ceux qui ne connaissent ni le français ni l'anglais s'accroît, de sorte que de nombreux immigrants âgés sont susceptibles d'être confrontés à plusieurs obstacles quant à l'accès aux ressources, principalement aux soins de santé.

Chez les immigrants âgés, et plus globalement chez les aînés de minorités ethnoculturelles, certaines croyances culturelles particulières au sujet de la maladie et de la santé peuvent influencer les perceptions de celles-ci et la décision d'un aîné à consulter ou non un professionnel de la santé<sup>63</sup>. Les barrières linguistiques peuvent aussi faire en sorte que des aînés ne sont pas en mesure d'expliquer adéquatement leur problème de santé et le type de service dont ils ont besoin ou de déterminer si le service requis existe bel et bien. Même lorsque le service est connu, les difficultés à communiquer, découlant des différences linguistiques et culturelles, peuvent les empêcher d'accéder au service ou donner lieu à la prestation de soins inadéquats, tels un traitement insuffisant, un examen inutile ou un congé

<sup>62</sup> Elgersma, S., 2010.

<sup>63</sup> Conseil consultatif national sur le troisième âge, 2005.

prématuré. L'adaptation des services à la diversité culturelle, le recours à des interprètes, le développement de stratégies de communication efficaces permettant de promouvoir, auprès des personnes âgées immigrantes, les ressources et les services disponibles, sont autant de moyens à déployer qui permettront de réduire les barrières linguistiques et culturelles. De plus, afin de favoriser l'intégration sociale des personnes âgées immigrantes arrivées plus récemment, il serait nécessaire d'offrir des cours de francisation adaptés à ces aînés, sachant que ces cours sont aussi des lieux formidables de socialisation et de partage qui permettent de rompre l'isolement.

## 4.4 CONCLUSION

---

Cette étude visait à identifier les principales caractéristiques sociodémographiques des aînés de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent en établissant un portrait statistique des personnes âgées résidant dans douze aires de voisinage sélectionnées en fonction de leur forte présence. En situant notre analyse à une échelle locale, celle des voisinages, nous pensons que les données recueillies permettent de poser un regard plus sensible et nuancé sur la situation sociale des aînés que ne pourrait révéler un portrait statistique général du territoire.

Même si les conditions du vieillissement des aînés de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent sont globalement supérieures à celles d'autres territoires montréalais, nous ne pouvons détourner notre regard de celles et de ceux qui présentent, à l'hiver de leur vie, des risques de vulnérabilité au regard de leur grand âge, de leur faible revenu, de leur mode d'habitat en solo, de leur parcours migratoire ou de leur méconnaissance des langues officielles. Nous espérons que ce portrait des aînés puisse être utile et guide la planification des interventions, la poursuite ou le renouvellement des services en réponse aux besoins diversifiés des aînés du territoire.

## RÉFÉRENCES

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2009). *Principales caractéristiques de la population du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent - Données du recensement 2006*. Montréal, Direction de santé publique. Repéré à [http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_asssmpublications/978-2-89494-767-8.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89494-767-8.pdf)

Arrondissement de Saint-Laurent (2008). *Perspectives d'avenir – Le sommaire du diagnostic de la couronne Chaméran*. Montréal, Ville de Montréal. Repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond\\_sla\\_fr/media/documents/portrait\\_chameran.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_sla_fr/media/documents/portrait_chameran.pdf)

Bolzman, C. (2003). L'avenir des immigrés âgés. Dans S. Cavalli & J. P. Fragnière (dir.), *L'avenir. Attentes, projets, (dés)illusions, ouverture*. Lausanne, Réalités sociales, CD-ROM.

Conseil consultatif national sur le troisième âge (2005). *Aînés en marge. Les aînés des minorités ethnoculturelles*. Ottawa, Gouvernement du Canada, Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Repéré à <http://publications.gc.ca/collections/Collection/H88-5-1-2005F.pdf>

Conseil des aînés (2007). *La réalité des aînés québécois*. Troisième édition. Québec, Gouvernement du Québec, Les publications du Québec.

Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008). *Vieillir à Montréal : un portrait des aînés*. Montréal, Direction de santé publique. Repéré à [http://ccpsc.qc.ca/sites/ccpsc.qc.ca/files/vieilliramontreal\\_v2.pdf](http://ccpsc.qc.ca/sites/ccpsc.qc.ca/files/vieilliramontreal_v2.pdf)

Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011). *Les inégalités sociales à Montréal. Observation de la santé globale : L'espérance de vie*. Montréal, Direction de santé publique.

Dubuc, N., Demers, L., Tousignant, M., Tourigny, A., Dubois, M.F., Caron, C., Desrosiers, J., & Corbin, C. (2009). Les nouveaux modèles d'habitations : des formules à géométrie variable. *Vie et vieillissement*, 7(4), 9-12.

Elgersma, S. (2010). *Immigrants âgés : sécurité économique et facteurs intervenant dans l'accès aux prestations*. Ottawa, Bibliothèque du Parlement, publication n° 07-45-F.

Firbank, O., & Johnson-Lafleur, J. (2003). *Cohabitation et dynamiques de soutien intergénérationnel*, rapport de recherche. Université de Montréal, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP).

Germain, A., & Blanc, B. (1998). La vie de quartier dans le Montréal multiethnique. *Revue européenne de migrations internationales*, 14(1), 141-158.

Grâce, G. R. De, Joshi, P., & Beaupré, C. (1987). Les caractéristiques psychosociales associées à la solitude chez les personnes âgées, selon l'habitat. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 19(3), 298-313.

Julien, M., Julien, D. & Préfontaine, P. (1998). Environnement de soutien. *Enquête sociale et de santé 1998*, fichier 9, chapitre 25.

Li, C. (2004). *Devenir veuve : conséquences sur le revenu des femmes âgées*. Ottawa, Statistique Canada, n° 11-621-MIF2004015 au catalogue.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2005). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique arménienne recensée au Québec en 2001*, Québec, Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-armenienne.pdf>

Mongeau, J. (2007). Les personnes âgées immigrantes. *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain - volume 2*, Québec, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Morin, P., & Baillargeon, É. (Dir.) (2008). *L'habitation comme vecteur du lien social*. Québec, PUQ.

Palameta, B. (2004). Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles. *Perspective*, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue.

Statistique Canada (2010). *Les seuils de faible revenu de 2008 et les mesures de faible revenu de 2007 - Série de documents de recherche – Revenu*, 75f002M au catalogue. Repéré à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/s2-fra.htm>.

Statistique Canada. *Recensement 2006*. Repéré à : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/index-fra.cfm>

Statistique Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. Disponible en ligne.

Ville de Montréal (2009). *Profil sociodémographique Saint-Laurent*. Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

## ANNEXE 1 DÉFINITION DES INDICATEURS

### **Population de 65 ans et plus**

Proportion de la population de 65 ans et plus par rapport à la population totale.

### **Population d'hommes de 65 ans et plus**

Proportion d'hommes par rapport à la population totale de personnes âgées de 65 ans et plus.

### **Population de femmes de 65 ans et plus**

Proportion de femmes par rapport à la population totale de personnes âgées de 65 ans et plus.

### **Population de 65-74 ans**

Proportion de personnes de 65 à 74 ans par rapport à la population totale de 65 ans et plus.

### **Population de 75-84 ans**

Proportion de personnes de 75 à 84 ans par rapport à la population totale de 65 ans et plus.

### **Population de 85 ans et plus**

Proportion de personnes de 85 ans et plus par rapport à la population totale de 65 ans et plus.

### **Immigrants**

Selon Statistique Canada, les immigrants sont des personnes qui sont ou qui ont déjà été des immigrants reçus au Canada. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. La catégorie comprend les immigrants arrivés au Canada avant le jour du recensement, le 16 mai 2006.

### **Connaissance des langues officielles**

Autodéclaration du recensé quant à sa capacité de soutenir une conversation assez longue sur divers sujets en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune de ces deux langues.

### **Population de 65 ans et plus vivant seule**

Proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules par rapport au total de personnes de 65 ans et plus dans les ménages privés.

### **Population de 65 ans et plus ne possédant pas de diplôme d'études secondaires**

Proportion de personnes de 65 ans et plus qui ne sont pas diplômées d'une école secondaire ou l'équivalent par rapport au total des personnes de 65 ans et plus.

**Population de 65 ans et plus sous le seuil de faible revenu (après impôt)**

Proportion de personnes de 65 ans et plus résidant dans une famille économique ou hors famille économique vivant sous les seuils de faible revenu après impôt par rapport au total des personnes de 65 ans et plus.

**Proportion des aînés résidant à la même adresse depuis 5 ans et plus**

Proportion de personnes de 65 ans et plus résidant à la même adresse au Canada depuis cinq ans et plus par rapport au total de personnes de 65 ans et plus dans les ménages privés.

**Population de 65 ans et plus offrant de l'aide ou des soins aux aînés**

Proportion de personnes de 65 ans et plus consacrant 5 heures ou plus par semaine à offrir des soins ou de l'aide aux aînés, sans salaire, par rapport à la population totale de 65 ans et plus.

## ANNEXE 2 CLASSIFICATION DES LIEUX D'ORIGINE DES IMMIGRANTS ÂGÉS DU TERRITOIRE

Cette classification a été approuvée par Statistique Canada comme norme générale, le 15 juillet 1998.

### AFRIQUE

**Afrique centrale** : Angola, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, São Tomé et Príncipe, Tchad, Zaïre.

**Afrique méridionale** : République d'Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland.

**Afrique occidentale** : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sainte-Hélène, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

**Afrique orientale** : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice-Mayotte, Mozambique, Ouganda, Réunion, Rwanda, Seychelles, Somalie, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

**Afrique septentrionale** : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Sahara occidental, Soudan, Tunisie.

### AMÉRIQUE

**Amérique centrale** : Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama.

**Amérique du Nord** : États-Unis, Groenland, Saint-Pierre-et-Miquelon.

**Amérique du Sud** : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, îles Malouines, Guyana, Guyane française, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay, Venezuela.

**Caraïbes et Bermudes** : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Bermudes, Îles Caïmans, Cuba, Dominicaine, République Dominicaine, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Îles Vierges (britanniques), Îles Vierges (américaines), Jamaïque, Martinique, Montserrat, Porto Rico, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago, Turques-et-Îles Caïques.

### ASIE

**Asie centrale occidentale et Moyen-Orient** : Afghanistan, Chypre, Iran. Moyen-Orient : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine/Cisjordanie/Bande de Gaza, Qatar, Syrie, Yémen, Turquie. Union des républiques socialistes soviétiques, anciennes (composante asiatique) : Républiques asiatiques

centrales (anciennes républiques soviétiques), Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Républiques transcaucasiennes (anciennes républiques soviétiques), Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie.

**Asie orientale** : République populaire de Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Hong Kong, Japon, Macao, Mongolie, Taïwan.

**Asie du Sud-Est** : Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam.

**Asie méridionale** : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka.

## **EUROPE**

**Europe méridionale (Europe du Sud)** : Albanie, Andorre, Espagne, Gibraltar, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Saint-Marin, État de la Cité du Vatican, Yougoslavie, ancienne Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Slovénie, Yougoslavie.

**Europe occidentale** : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Suisse.

**Europe orientale** : Bulgarie, Hongrie, Pologne, ancienne République fédérale tchèque et slovaque, Slovaquie, Tchécoslovaquie, République tchèque, Roumanie, ancienne Union des républiques socialistes soviétiques (composante européenne), anciennes républiques soviétiques baltes, Estonie, Lettonie, Lituanie, anciennes républiques soviétiques d'Europe orientale, Bélarus, République de Moldavie, Fédération de Russie, Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques.

**Europe septentrionale** : République d'Irlande, Royaume-Uni, Scandinavie, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède.

**Océanie** : Australie, Îles Cook, Fidji, Guam, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Tonga, Tuvalu, Vanuatan, Wallis-et-Futuna.



## Vieillir à Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent : un portrait des aînés

Plus d'une personne sur six résidant à Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent est âgée de 65 ans ou plus. Grand âge, vie en solo, barrières linguistiques, pauvreté, où se trouvent les aînés les plus vulnérables du territoire ? Ce portrait des aînés présente les principales caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées résidant dans douze aires de voisinage de Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent où elles sont particulièrement nombreuses. Il propose aussi des pistes de réflexion utiles pour guider les pratiques d'intervention de même que la planification des services.